

La Cour suprême vient d'accepter un pourvoi en cassation

Un nouveau procès dans l'affaire Khalifa

Page 2



Procès en appel d'Oultache Chouaïb

Encore un retrait de la défense

Page 4



Le sénat français adopte une proposition de loi

Pénalités pour les auteurs d'injures aux harkis

Page 24

Blanchiment d'argent

Les déclarations de soupçon en hausse

Page 24

Visites, rencontres et échanges diplomatiques se multiplient

Une relance pour l'Union du Maghreb Arabe ?

Par Aomar Fekrache

Après la violente vague des révolutions ayant ébranlé certains pays, les mouvements de protestation ayant secoué d'autres, après les cycles de réformes et l'engagement de processus électoraux, l'heure est maintenant à la concertation diplomatique pour les Etats du Maghreb Arabe.

L'Algérie, à l'image de ses voisins de l'est et de l'ouest, semble vouloir en "réchauffer", en cet hiver plutôt calme, les relations bilatérales, après un printemps désastreux pour nombreux d'entre eux. Les échanges diplomatiques sont depuis plusieurs mois, à leur point "culminant" à travers des visites et des pourparlers à

différents niveaux. Et, ils s'annoncent encore plus denses dans le proche avenir. La conjoncture régionale, les difficultés internes et la crainte d'un avenir incertain semblent motiver les décideurs de ces pays, que beaucoup de choses divisent. Des dossiers toujours en suspens ayant empêché l'édification de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), coincé au stade des bonnes intentions. Reste cependant à savoir, de quoi sera fait l'avenir au Maghreb, à la lumière de la nouvelle dynamique amorcée et traduite par l'intensification des rencontres et des visites.

L'Algérie se montre déjà très intéressée par ces échanges et s'inscrit pleinement dans cette quête d'une cohérence longtemps perdue. C'est dans cette logique que le nouveau



ministre marocain des Affaires étrangères et de la coopération, Saâd-Eddine El Othmani est attendu, en ce début de semaine à Alger pour une visite officielle., par ailleurs, interprétée comme un signe de "réchauffement" des relations entre les deux pays, et ce, après un froid qui dure depuis 1993, date de la fermeture des frontières terrestres. S'achemine-t-on vers une meilleure coopération ?

Page 3



L'édito

Un bilan sur l'école

Par Farid Chekroune

Un responsable turc à qui on demandait le secret, selon lui, de la réussite de son pays, devenu en moins de dix ans la dix-septième puissance économique mondiale, a répondu : l'école. Education, santé et infrastructures constituent le ticket gagnant pour le développement, répètent à satiété tous les experts; et le meilleur exemple en est donné par l'Inde ou le Brésil dont l'économie a déclassé cette année celle de la Grande Bretagne qui occupait la sixième place de la planète. Et dans ce ticket gagnant, la priorité revient à l'école. Le responsable turc explique que son gouvernement (islamiste) a commencé par allouer des primes aux parents qui envoient leurs enfants s'instruire. Ces primes sont doublées lorsque l'enfant est une fille. Ainsi, parents et enfants sont motivés pour suivre le plus longtemps possible leur scolarité. Cela, pour la quantité. Pour la qualité, il fallait valoriser le salaire de l'enseignant et réduire l'effectif des classes, les ramenant de trente-cinq-quarante élèves à moins de vingt-cinq, pour permettre un enseignement performant. "Un tel investissement est lourd pour l'Etat et ne lui rapporte rien dans l'immédiat, explique le responsable turc. Mais à moyen et long termes, le développement du pays est assuré. Il n'y a pas meilleure richesse".

Exactement ce que se disaient les Japonais après la deuxième guerre mondiale : "Les Américains ont largué deux bombes atomiques sur nos têtes. Ils nous ont vaincus par la science et non par le courage." Dans les années soixante, du siècle écoulé, il n'était pas rare de voir leurs chérubins abonnés à des magazines équivalents à la revue française Science et Vie. A l'époque de l'indépendance nationale, tous les Algériens, peuple et dirigeants, disaient la même chose : pour ne plus jamais être recolonisés, il faut instruire nos enfants. Un peuple instruit ne peut être dominé, cela va de soi. Avons-nous réussi le pari de l'éducation, sans parler de la santé et de l'infrastructure ? La question se pose en ce cinquantenaire de l'indépendance que nous nous apprêtons à fêter. Soumis à la critique systématique de son bilan, dans les années quatre-vingts, après octobre 1988, l'ex parti unique FLN répondait qu'il existait un reproche qu'on ne pouvait lui faire, celui de la "scolarisation massive" et les budgets d'Etat colossaux qui lui furent consacrés depuis 1962. Cela paraissait vrai, d'autant que, à l'époque déjà, les rentrées dans les écoles se comptaient par millions d'enfants. Un peu plus tard, on découvrit que la population algérienne était à moitié analphabète. Le langage populaire ajouta moqueusement que l'autre moitié était "analphabète trilingue", c'est-à-dire victime d'un enseignement au rabais. De toute évidence, la réponse à la question posée sur le pari de l'éducation est négative, y compris sur le plan de la qualité. D'autres pays comme le Maroc qui se sont contentés d'investir sur des minorités et des élites, laissant dans l'ignorance des populations entières, se sont retrouvés au bout du compte avec des ressources humaines plus performantes que les nôtres. Comment espérer un quelconque développement pour notre Algérie dans ces conditions où la surcharge donne une fausse idée du nombre et l'excellence dramatiquement absente ? Un enseignement où, il n'y a pas si longtemps, l'enseignant s'était franchement transformé en imam et sa classe en mosquée, préparant ainsi ses élèves non pas à la science qui devait nous sauver mais au terrorisme qui voulait nous détruire ?

F. C.

La Cour suprême vient d'accepter un pourvoi en cassation

Un nouveau procès dans l'affaire Khalifa

La sulfureuse affaire El Khalifa, connaît d'autres rebondissements. La Cour suprême algérienne vient d'accepter un pourvoi en cassation dans l'affaire de la banque Khalifa, l'un des plus grands scandales financiers ayant secoué l'Algérie.



Par Rebiha Akriche

L'annonce a été faite par Bourayou Khaled et Miloud Brahimi qui n'ont pas, pour autant, précisé la date du nouveau procès. 104 personnes avaient comparu devant le tribunal criminel de Blida dans le cadre de cette affaire en 2007. Après une bataille juridique de quelques mois, des peines, allant jusqu'à la perpétuité, avaient été prononcées à l'encontre des principaux accusés, dont le responsable du groupe, Abdelmoumène Rafik Khelifa, condamné par contumace. Les accusés avaient été jugés notamment pour les chefs d'inculpation d'"association de malfaiteurs, de vol qualifié, d'escroquerie, d'abus de confiance et de falsification de documents officiels".

Farouk Ksentini, l'un des avocats de la défense a, quant à lui, confirmé la possibilité d'un changement de juridiction concernant cette affaire. Abdelmoumène Rafik Khelifa s'était réfugié, rappelons-le, au Royaume-Uni en 2003 et fut arrêté le

27 mars 2007 et incarcéré depuis, dans une prison britannique dans le cadre d'un mandat d'arrêt européen délivré par le tribunal de grande instance de Nanterre, près de Paris, en attendant son extradition. La justice britannique avait accepté d'extrader Abdelmoumène Rafik Khelifa et de le remettre aux autorités judiciaires algériennes, lors de la séance tenue le 25 juin 2009 au tribunal de Westminster à Londres. Du point de vue du droit international, l'extradition de Khelifa "ne contrevenait pas à la Convention internationale des droits de l'homme", a estimé le juge Timothy Workman. La partie algérienne avait indiqué que la décision d'extradition "a été prise suite à une série de procédures qui ont abouti à l'annonce de l'acceptation de la demande algérienne en la forme et à l'examen ensuite de l'objet de la demande, la vérification des pièces à conviction, en s'assurant que les conditions qui garantissent un jugement équitable du concerné devant les tribunaux algériens sont réunies et ce, au cours de nombreuses séances d'audition des

témoins, d'experts et des plaidoiries des avocats". La demande qu'a exprimée l'Algérie par rapport à l'extradition de Khelifa, rappelle-t-on, se focalise sur des documents relatifs à la falsification de l'hypothèque de la villa familiale et d'un local commercial jusqu'à la constitution du groupe Khalifa. Parmi les autres chefs d'inculpation retenus contre Khelifa figurent également les cas de vols survenus au niveau des différentes agences d'El Khalifa Bank sur ordre de l'accusé lui-même, la gestion anarchique et la négligence ayant marqué les transferts de devises sous le couvert de diverses transactions qui étaient en réalité, selon la liste des chefs d'accusation, des détournements organisés. Sa remise aux autorités algériennes a fait l'objet en 2011 de recours devant la Cour suprême (High Court), qui est la plus haute juridiction en Grande-Bretagne et ses décisions sont définitives.

Des masques, vont-ils tomber ?

Lors de la tenue du procès El Khalifa au tribunal de Blida en 2007, des avocats de la défense avaient accusé ouvertement la justice algérienne d'avoir soustrait au jugement de certaines personnalités dont des ministres en poste, pourtant cités au cours de l'instruction. L'actuel ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, le patron du syndicat UGTA, Abdelmadjid Sidi Said et le chef du parti islamiste MSP, Bouguera Soltani, entre autres. Ils avaient, dans leur ensemble, comparu comme témoins dans le pire des cas. Des avocats avaient également exigé la comparution de l'actuel Premier ministre Ahmed Ouyahia, mais la justice, pour insuffisance de preuves, avait refusé de le convoquer. Rafik Khelifa, fils d'un ancien ministre sous Ahmed Ben Bella, avait accusé à maintes reprises les hauts responsables de l'Etat d'être derrière le démantèlement de son groupe et derrière ses ennuis judiciaires. Du coup, pour l'opinion publique, le procès de Khalifa Bank aura été plus celui des intouchables puissants ayant bénéficié des largesses du milliardaire sans qu'ils ne se soucient d'une quelconque poursuite judiciaire. La connexion positive entre la justice et le peuple sera-t-elle rétablie en fin de compte ? Les choses vont-elles changer à la faveur des prochaines élections ? Une question de fond qui mérite bien d'être posée. Le prochain procès va sans doute charrier avec lui d'éventuelles surprises.

R. A.

Une mission de précurseurs de l'UE à Alger à la fin du mois

Divergences sur la garantie de transparence des élections

Par Maïssa B.

L'arrivée d'une mission de précurseurs de l'UE (Union européenne) à Alger à la fin du mois en cours, ne fait manifestement pas l'unanimité des partis politiques. L'intérêt de leur présence lors des prochaines élections législatives, n'est en effet pas perçu du même œil, car même si elle a été faite à la demande du gouvernement algérien, nombreuses sont les formations politiques à estimer que "la transparence de élections est avant tout une affaire algérienne".

A ce titre, l'on s'interroge sur l'apport ou du moins la participation des observateurs étrangers dans la garantie réelle de la transparence des élections ? Ces délégations étrangères seront-elles fortes en effectif pour être présentes dans l'ensemble des bureaux de votes implantés à travers les 541 communes, les 548 dairas dans les 48 wilayas ? Techniquement par-

lant, la présence d'observateurs étrangers à ces élections législatives attestera-t-elle l'efficacité technique dans le suivi et le déroulement du scrutin ?

Dans cet ordre d'idées, plusieurs questions s'imposent quant aux rôles et aux missions attribués à ces observateurs étrangers afin de contrer la fraude. Ils feront quoi au juste ? Veiller à ce que les candidats aient le même temps de parole et d'analyse dans les médias officiels ? Veiller à la transparence des urnes et à l'intégrité des agents d'administration lors des opérations de dépouillement ?

C'est en effet dans ce contexte politique en effervescence pour les prochaines échéances législatives, dans un premier temps en tout cas, qu'il semblerait que les différentes formations qui animent la scène politique ne voient toutes d'un bon œil la venue de ces observateurs étrangers durant ce scrutin prévu pour mai prochain. A l'exemple du parti de Louisa Hanoune qui

estime que la présence d'observateurs étrangers est "loin de pouvoir garantir la transparence des élections". Pour la SG du parti des travailleurs (PT), "ce ne sont pas les observateurs étrangers qui garantiront la transparence des scrutins mais plutôt le gouvernement qui, non seulement veillera à ces élections, devra également préserver la nation". Une vision que partagera à quelques détails près, le mouvement Islah. En effet, Filali Ghouini député Islah expliquera qu' "à aucun moment nous avons demandé la venue d'observateurs étrangers, car ils ne constituent nullement une garantie de transparence des élections". El Islah plaidera pour "une institution indépendante" qui se chargera des élections loin de toute influence de l'administration".

Pour le FNA (Front national algérien), son président Moussa Touati dira que "hormis les lois, en réalité, il n'y a personne qui puisse garantir la transparence". Toutefois,

il regrettera que "ces lois aient été votées par des députés venus eux-mêmes par la fraude", s'interrogeant alors si "ces lois viennent réellement palier tous les dérapages" ? Car selon lui cette dernière "est beaucoup plus un problème de moralité et citoyenneté". Estimant que "les observateurs étrangers viendront pour donner un rapport à l'Etat, et prendre en chantage ceux qui réussiront aux élections".

Par contre pour le FLN "la présence des observateurs étrangers lors de ces élections sera un témoignage quant à l'opinion internationale sur le bon déroulement et la transparence du scrutin". C'est là l'avis du député FLN, Hocine Khaldoun, qui estime que la venue des observateurs étrangers "n'est pas une garantie totale de transparence, mais ce sont plutôt les dispositifs mis en place par les autorités (lois, règlements...) notamment la loi sur le régime électoral qui oeuvreront dans ce sens".

M. B.

Les visites, rencontres et échanges diplomatiques se multiplient

Un nouveau souffle pour l'Union du Maghreb Arabe ?



Après la violente vague de révolutions ayant ébranlé certains pays, les mouvements de protestation ayant secoué d'autres, après les cycles de réformes et l'engagement de processus électoraux, l'heure est maintenant à la concertation diplomatique pour les Etats du Maghreb Arabe.

Par Aomar Fekrache

L'Algérie à l'image de ses voisins de l'est et de l'ouest semble vouloir en "réchauffer", en cet hiver plutôt calme, les relations bilatérales, après un printemps désastreux pour nombreux d'entre eux. Les échanges diplomatiques sont depuis plusieurs mois, à leur point "culminant" à travers des visites et des pourparlers à différents niveaux. Et, ils s'annoncent encore plus dans l'avenir proche. La conjoncture régionale, les difficultés internes et la crainte d'un avenir incertain semblent motiver les décideurs dans ces pays, que beaucoup de choses divisent. Des dossiers toujours en suspens ayant empêché l'édification de l'Union

du Maghreb Arabe (UMA), coincé au stade des bonnes intentions. Reste cependant à savoir, de quoi sera fait l'avenir au Maghreb, à la lumière de la nouvelle dynamique amorcée et traduite par l'intensification des rencontres et visites. L'Algérie se montre déjà très intéressée par ces échanges et s'inscrit pleinement dans cette quête d'une cohérence long-temps perdue. C'est dans cette logique que le nouveau ministre marocain des Affaires étrangères et de la coopération, Saad-Eddine El Othmani est attendu, en ce début de semaine à Alger pour une visite officielle. Une visite interprétée comme signe de "réchauffement" des relations entre les deux pays, et ce, après un froid qui dure depuis 1993, date de la fermeture des frontières ter-

restres. S'achemine-t-on vers une meilleure coopération ? Tout donne à le croire, en attendant des décisions concrètes en mesure de faire évoluer certains dossiers sensibles et sur lesquels les deux capitales restent intransigeantes. Aussi, Alger va accueillir Moncef Marzouki. Le président tunisien, va effectuer une visite officielle le 6 février prochain. Cette visite, croit-on savoir, va le conduire en Algérie et au Maroc, et interviendra après une première effectuée récemment en Libye. La Tunisie a certes besoin de ses voisins, notamment de l'Algérie pour faire face à une situation interne difficile. Le Président Bouteflika a tenu à participer à la célébration du 1er anniversaire de la révolution tunisienne. Les deux pays ont d'ailleurs intérêt à aller de l'avant et faire preuve de plus de coordination et de volonté. A l'époque du président déchu, Tunis donnait l'image d'une capitale tournée davantage vers l'Occident et les relations ne dépassaient pas le cadre du correct. Item pour la Libye. Durant le règne d'El Kaddafi, l'on a enregistré des hauts et

des bas et la qualité des relations était plutôt difficile à deviner ou à lire. Des données qui ont influé négativement sur l'UMA qui reste à ce jour, un objectif sublime loin d'être atteint et dans le cadre duquel il est difficile d'agir ou de décider. Tout compte fait, l'action de l'Algérie est dirigée envers tous ses voisins, et elle en fait une priorité. D'ailleurs, le mois prochain, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, va rencontrer ses homologues de Mauritanie et de Libye, en marge du sommet de l'Union africaine et de la réunion des "pays du champ". Aussi, faut-il rappeler qu'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb Arabe, a été prévue à la mi-février à Rabat (Maroc). Le chef de la diplomatie algérienne devrait rencontrer également ses homologues maghrébins à la réunion du 5+5, le 20 février prochain à Naples en Italie. S'agit-il d'un nouveau souffle, qui donnera ses fruits dans de meilleurs délais, ou bien toute cette activité diplomatique n'a pour objectif que de donner une image de pays "frères", mais que tout sépare ? **A. F.**

Il souligne l'importance des réformes à l'approche des législatives Le double jeu du MSP

Par Sofiane Aït Mohamed

Le MSP, est-il en train de jouer "double jeu" à l'approche des législatives ? Alors que les députés de cette formation politique ont voté contre les textes de loi issus des réformes politiques initiées par le Président de la République, son président Bouguerra Soltani nuance et estime que l'importance des réformes engagées dans le pays "apparaîtra lors des prochaines élections législatives". Le président du MSP qui s'est pourtant placé résolument dans l'opposition en se retirant de l'Alliance présidentielle, pour en faire d'autre probablement avec les partis de la mouvance islamiste à l'occasion des élections législatives de 2012, a souligné le "soutien résolu" de sa formation politique à ces réformes initiées par le président de la République, Président à Oum El Bouaghi, une rencontre régionale du MSP, en présence d'élus des wilayas de l'est du pays et de membres du Bureau exécutif, M. Soltani a estimé que l'importance de ces réformes "vidées de leurs substances par certains partis", qu'il n'avait pas hésité à montrer du doigt, à savoir ses ex-alliés, le RND et le FLN, "apparaîtra lors des élections législatives prochaines". Bien que les lois aient été promulguées et publiées au journal officiel, le président du MSP a souhaité dans ce sens aboutir à une réelle ouverture. Pour le premier responsable du MSP, qui croit dur comme fer aux prochaines élections qui le propulseraient au sommet, il y a aujourd'hui nécessité d'élections libres, honnêtes et transparentes ". Bouguerra Soltani dira devant ses militants que "l'époque de la fraude est révolue". Il a ajouté que son parti attend des prochaines échéances électorales qu'elles soient "honnêtes et transparentes", afin dit-il "que le peuple soit convaincu que le changement pacifique est dans le champ du possible". Bouguerra Soltani a également considéré que sa formation politique opte désormais pour "un partenariat politique" qui constitue, selon lui, "une alternative à la politique d'alliance qui n'a pas donné les fruits escomptés". Par cet appel à un "partenariat politique", le MSP pense notamment aux partis de la mouvance islamiste qui ont d'ailleurs dans leur quasi-majorité, exprimé le même souhait. C'est une façon aussi de s'adresser aux éléments de l'ex-Fis qui tentent ces derniers temps de se "reconstituer" à travers d'autres formes et moyens. La loi étant claire à propos de l'agrément de nouveaux partis, l'électorat FIS, omniprésent sur la scène constitue une "aubaine" pour les partis islamistes dont certains ont même appelé à la confection de "listes communes".

S. A. M.

Tout en se disant prêt pour les législatives

Moussa Touati critique des réformes «provisoires»

Par M. Ait Chabane

Fidèle à ses positions incongrues, Moussa Touati critique vertement les nouvelles dispositions des lois portant réformes politiques, officiellement mises en vigueur, et affûte ses armes pour aborder les prochaines législatives. Des élections cruciales pour le FNA dont l'ascension faite durant les dernières échéances pourraient se heurter à une compétition rude avec la naissance d'autres formations politiques. Le Front national algérien (FNA) est fin prêt pour aborder la prochaine bataille des élections législatives, selon son président, Moussa Touati. Ce dernier a affirmé que sa formation politique a achevé l'opération de structuration qui a été sanctionnée, fin décembre dernier, par une conférence nationale, et entamé, janvier en cours, la sélection des militants qui devront la représenter au sein des assemblées élues. Le FNA qui a tenu sa conférence nationale, en décembre dernier, comme ultime étape de l'opération de restructuration de la base, a définitivement enterré les tentatives de redressement menées par des cadres dissidents du parti. C'est d'ailleurs le sort de toutes les frondes nées à l'approche des échéances électorales, après le refus

catégorique accusé par le département de Daho Ould Kablia quant à l'autorisation de tenir leurs assises. Dans un entretien accordé hier à l'APS, Moussa Touati a vertement critiqué les réformes politiques récemment promulguées par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Les qualifiant de "solutions provisoires" soulignant dans ce sens qu'elles "n'émanent pas de la base". Le FNA s'attendait à un départ "avec une nouvelle vision, à travers l'implication du peuple qui ne peut être pleinement représenté par la classe politique", a-t-il précisé, soulignant que le peuple est "le seul habilité à définir le concept des réformes à travers un référendum". Le président du FNA a ajouté que "certaines parties ont imposé l'adoption des lois organiques telles que formulées", pour dire que lesdites lois "ne sont que des solutions provisoires qui nous maintiennent dans un cercle vicieux". Interrogé à propos des nouvelles formations politiques en attente d'agrément, Touati a estimé que son parti "ne s'oppose pas à ce principe, abstraction faite des appartenances politiques de ces partis", avec cette condition qu'elles "doivent se conformer à la Constitution et ne doivent pas se baser sur la langue, la religion et le régionalisme", a-t-il soutenu. Il n'a pas manqué sur ce registre de critiquer les

récents propos du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, s'interrogeant sur le manquement de cette institution à sa mission consistant à contrôler l'activité de ces formations et à les contraindre à se conformer à la loi. Par ailleurs, "le contrôle de la dépense des fonds des associations est confié à l'inspection des finances et non à l'administration", a-t-il relevé concernant la nouvelle loi sur les partis politiques, ajoutant qu'il existe des lois qui fixent les modalités de contrôle des subventions dont bénéficient ces associations. Enfin, à propos des quotas accordés aux femmes dans les assemblées élues, Moussa Touati a indiqué que "la Constitution a ouvert le champ au militantisme politique de la femme en consacrant le principe de l'égalité des sexes". Pour le président du FNA, "imposer la participation de la femme à la vie politique, nonobstant son adhésion ou non aux principes du parti, porte atteinte à la performance des partis et minimise l'importance du pluralisme politique". Quant à la loi sur l'information, il a précisé que "les gens de la profession" n'ont pas été impliqués dans la formulation du texte de loi qui, selon lui, ne répond pas aux aspirations et attentes des concernés".

M. A. C.

Procès en appel d'Oultache Chouaïb

Nouveau retrait de la défense

Une fois de plus, la défense s'est retirée jeudi dernier au cours du procès en appel d'Oultache Chouaïb en raison du rejet de leur requête concernant le rapport de l'expertise qui a été rédigé au niveau de la DGSN quant à la réglementation de ce marché.



Par Hocine fatima zohra

Les droits de défense ne sont ni assurés ni respectés par la justice, nous nous retirons" ont déclaré au barreau M. Selleni, M Ksantini et M, Bouchachi. Malgré la décision de la défense, le président du procès M. Hallayli Tayeb a décidé de poursuivre le procès en commençant à interroger les 25 accusés un par un. " N'essayez pas de me plier les bras, la transparence de la justice est assurée totalement " a dit le magistrat, s'adressant aux avocats. Quant à Oultache et son gendre Satour, directeur général adjoint de la société ABM, ils ont décidé de ne pas se défendre. "Sans ma défense, je serai sourd et muet comme une carpe " a dit, Oultache Chouaïb. Ce dernier et vingt cinq autres personnes, des fonctionnaires de la DGSN et de la société "Algérien Business Multimédia" (ABM) sont accusés de passation de marchés publics en violation de la législation, dilapidation de deniers publics et trafic d'influence. Les faits de cette affaire remontent au 24 février 2008 quand la DGSN et la société ABM ont obtenu un accord d'un marché d'achat de 10.300 onduleurs électriques, 300 ordinateurs, 500 pc portables et 900 imprimantes. Au cours de l'audience du procès, il s'est avéré que les normes du cahier des charges de cet

accord n'ont pas été respectées car les équipements informatiques devaient être de marque Alphonat et MGE mais un produit de marque EATON a été présenté par la société ABM. Concernant ce point, l'accusé Djeider Zerouk qui occupé un poste d'un directeur commercial à ABM a expliqué que les onduleurs électriques de marque MGE étaient disponibles au cours de mois de mai mais Yahyaoui, qui représentait la DGSN a, pour sa part, demandé de ne pas livrer le premier lot. " C'est la DGSN qui retardait à chaque fois la distribution jus-

qu'au jour où ils ont arrêté l'accord " a affirmé l'accusé. Il a ajouté que l'ABM a livré en juin 2008 le premier lot des équipements informatiques de marque Eaton car ceux de MGE n'étaient pas disponibles à cause du retard. "Les produits informatiques MGE et Eaton ont les mêmes caractéristiques techniques" a expliqué l'accusé. Après l'expérimentation du premier lot de ces équipements, le responsable par intérim du service de comptabilité de la Direction des équipements s'était rendu compte de l'absence d'un ordre de reconduction du

contrat comme le stipule de réglementation. La commission de la DGSN, chargée d'étudier le dossier de ce marché, était composée de membres désignés par Oultache Chouaïb. Ces derniers ont signé l'accord sans obtenir une copie du dossier de l'accord, ils ont jeté juste un coup d'œil sur un data-show exposé par Yahyaoui. Dans sa déclaration devant le président du procès, le juriste de la DGSN, dénommé Yahyaoui, a dit que le marché a été annulé avec l'ABM à cause du manque de magasins de stockage des équipements informatiques. Mais cet argument n'a pas convaincu la commission de la cour, car le marché a été arrêté suite à l'ordre d'Oultache. Le dénommé yahyaoui a reconnu qu'il n'a pas cherché à savoir les raisons de l'arrêt du marché car il appliquait les ordres d'Oultache. Au cours de l'audience, les présumés qui sont des fonctionnaires de la DGSN, des commissaires, des chefs de bureau et autres ont justifié qu'ils n'avaient pas les prérogatives pour contredire les ordres d'Oultache même si c'était illégal. Il est à rappeler que les 21 accusés ont été condamnés en novembre dernier à des peines de prison ferme allant de 3 à 7 ans par le tribunal de première instance de Sidi M'Hamed. Chouaïb Oultache, quant à lui, est accusé aussi dans l'affaire de l'assassinat le 25 février 2010 du chef de la police Ali Tounsi. La date de ce procès n'a pas été encore fixée. H. F. Z.

En possession de faux passeports et en situation irrégulière

Cinq ressortissants africains refoulés par la police de Tamanrasset

Cinq ressortissants africains, en situation irrégulière et possédant tous de faux passeports ont été interpellés par les services de police de Tamanrasset suite à un contrôle d'identité effectué par les policiers. Au terme de cette affaire, les cinq ressortissants africains ont été refoulés à leurs pays d'origine, tandis que leurs passeports ont été confisqués par les policiers, cela suite à la décision du Procureur de la République de Tamanrasset. En parallèle, 72 autres ressortissants africains entrés dans le territoire national, d'une manière illégale ont été interpellés par les services de sécurité, toujours dans la même wilaya. Ces derniers ont tenté de regagner le sol algérien à bord de deux camions "bourrés" de ressortissants africains. Ces derniers, en quête d'une vie meilleure, d'autant qu'ils

ont fui leur pays d'origine, dont les guerres ethniques font ravage ces derniers temps. Chaque année, les autorités algériennes procèdent au refoulement de près de 3000 Africains, qui entrent en Algérie avec des faux passeports et fausses identités.

Il s'agit dans la plupart des cas de ressortissants maliens et nigériens qui prennent d'assaut et de plus en plus le territoire algérien comme seule refuge sûr pour bâtir une vie et envisager un avenir meilleur.

Toutefois, la plupart d'entre eux prennent l'Algérie pour un eldorado qui va leur servir pour de QG où ils procéderont aux trafics de tous genres, notamment le trafic de stupéfiants, de faux billets et trafic d'armes.

L. I.

Ils ont utilisé un mineur de 16 ans comme éclaireur

Quatre jeunes cambrioleurs arrêtés à Blida

Une bande spécialisée dans les cambriolages des maisons et appartements a été démantelée, récemment, par les services de la police d'Annaba, suite à des renseignements reçus faisant état de présence d'individus suspects dans un des quartiers d'Annaba.

Partant de ces informations, les policiers ont tendu une souricière à cette bande, durant laquelle les quatre cambrioleurs seront interpellés la main dans le sac. Parmi les assaillants, un jeune mineur âgé à peine de 17 ans.

Ce dernier a été chargé par ses acolytes de surveiller les lieux au moment où, le reste de la bande accomplissait son forfait. Par ailleurs, la bande serait derrière plusieurs affaires de cambriolages faites durant ces dernières semaines. Les quatre personnes sont accusées d'avoir volé plusieurs objets appartenant aux particuliers, voire aux victimes. Ils ont été présentés, il y a quelques jours, devant le tribunal d'Annaba pour plusieurs affaires de cambriolages dont ils sont auteurs, conclut le communiqué de la Cellule de communication de la DGSN.

L. I.

Opération policière dans un quartier populaire d'Oran

Trois trafiquants oranais interpellés avec 3 kg de drogue

Composé de trois éléments, un réseau de trafic de cannabis vient d'être anéanti à Oran par les services de police, suite à une opération lancée à l'encontre de cette bande. En effet, l'opération menée avec succès par les policiers avait permis à ces derniers la récupération de près de trois kilos de drogue, rapporte un communiqué de la Cellule de communication de la DGSN. Tout a commencé suite à l'arrestation du principal élément de ce réseau, voire le cerveau de la bande.

Il s'agit d'une jeune personne âgée d'une trentaine. Cette dernière avait avoué aux policiers son appartenance à un réseau de trafic de kif traité en activité dans les quartiers oranais. Mieux, l'élément principal de cette bande avait cité, aux policiers, les noms de ses acolytes au nombre de deux. C'est à partir de là qu'une autre opération avait été menée par les enquêteurs afin de procéder à l'arrestation du reste de la bande, composée de deux membres. Au bout de quelques dizaines de minutes, les deux trafiquants seront interpellés par les enquêteurs suite à une course-poursuite lancée à leur rencontre.

D'autre part, les trois trafiquants arrêtés dans le cadre de cette affaire sont tous des repris de justice, ajoute le communiqué de la DGSN. Par ailleurs, le cerveau de la bande qui a été interpellé en possession de près de trois kilos de drogue et ses deux acolytes ont été présentés, il y a quelques jours, devant le tribunal d'Es-Sénia. L'un des trois trafiquants a été placé en détention provisoire, tandis que les deux autres membres, ont été placés sous contrôle judiciaire par le Procureur de la République.

L. I.

Ils ont dévalisé plusieurs maisons et appartements

Quatre cambrioleurs interpellés à El Bayadh

Par Lotfi Itou

Dans un communiqué de la Cellule de communication de la DGSN, une bande, composée de quatre membres, spécialisés dans les cambriolages de maisons durant la nuit, viennent d'être démantelée suite à une enquête des services de police d'El Bayadh. Tout a commencé, il y a quelques jours, lorsque la police d'El Bayadh a été informée de

l'existence d'une dangereuse bande agissant dans les quartiers de la ville et qui serait à l'origine de plusieurs cambriolages accomplis ces derniers temps.

Partant de cette importante information, les policiers ont lancé une enquête qui, au bout de quelques petits jours, a permis la localisation de la bande et la mise hors d'état de nuire de ses membres. En effet, il s'agit de jeunes âgés entre 21 et 31 ans, natifs d'El Bayadh. Ces der-

nières ont été interpellées en flagrant délit en train de dévaliser une maison. Mieux, les policiers ont pu récupérer, un fusil de chasse appartenant à un particulier, une somme d'argent estimée à un million de centimes, un micro-ordinateur portable ainsi que des bijoux volés par la bande lors d'un cambriolage.

Autre détail intéressant, les quatre cambrioleurs agissent, selon l'enquête des policiers, durant la nuit, un moment très

propice qui permet à la bande d'agir avec plus de prudence et loin des yeux des services de police. Suite à leurs arrestations les enquêteurs ont découvert aussi que les quatre membres de cette bande sont, au fait, tous des repris de justice ayant déjà écopé de plusieurs peines pour vols et agressions. Ils ont été présentés devant le Procureur de la République près la Cour d'El Bayadh, lequel a ordonné le mandat de dépôt.

L. I.

DES FAITS ET DES DIRES

Par Razane Hadj

CITATION DU JOUR

«La principale cause qui enchérit toutes choses en quelque lieu que ce soit est l'abondance de ce qui donne estimation et prix aux choses»

Jean Bodel



Il regroupera les militants du RND à huis clos

El Tarf veut recevoir Ouyahia comme Premier ministre

APRÈS UNE COURTE rupture, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia reprend ses fonctions dans le cadre de la préparation de sa formation politique aux prochaines élections législatives. Dans ce cadre, M. Ouyahia est attendu la semaine prochaine dans la wilaya de EL Tarf où il présidera une réunion régionale à huis clos. Cette réunion regroupera les cadres du parti des wilayas de Skikda et de Souk Ahres. Mais pour les autorités locales de cette wilaya, il ne s'agit pas d'un simple déplacement d'un chef de parti politique mais c'est le Premier ministre qui sera, dans quelques jours, l'invité de cette wilaya !

Les handballeurs algériens en colère

Nessma TV boycottée

Les handballeurs algériens ont décidé de boycotter la chaîne de télévision tunisienne. Celle-ci s'est accaparée les droits de transmission exclusive des qualifications africaines de handball, donc la télévision algérienne n'a pas pu transmettre les matchs de l'équipe algérienne. Le boycott serait lié beaucoup plus aux commentaires de Nessma TV concernant l'équipe algérienne. L'équipe nationale de handball a arraché une brillante qualification, pour la finale de la 20e édition du Championnat d'Afrique des Nations, en battant son homologue égyptienne sur le score de 26-25.



Arrivé de Manil en France

Une surmédiation assurée par les Français

Plusieurs médias français se sont largement intéressés à l'arrivée du bébé algérien en France jeudi dernier, nommé Manil souffrant d'une maladie immunitaire sévère pour y subir une greffe de moelle osseuse, réalisée pour des raisons "humanitaires" malgré un contentieux. Manil, âgé de huit mois, est arrivé avec sa mère, sa tante et sa soeur aînée, qui sera la donneuse, à bord d'un avion d'Air Algérie. Selon les Hospices Civils de Lyon, dont dépend l'établissement, la "greffe par transfusion" ne devrait pas être réalisée avant "quelques semaines" car il faut effectuer préalablement une série d'exams. Cette opération de la dernière chance, aurait été bloquée depuis novembre en France " en raison d'un contentieux financier avec la sécurité sociale algérienne (Cnas) " rapportent les médias Français.

Clôture de la sixième législature

Des questions orales attendent une programmation



A moins de deux semaines de la clôture de la sixième législature du Parlement, issue des élections législatives de 17 mai 2007, la Direction de l'Assemblée populaire nationale (APN) et celle du Conseil de la Nation , n'arrivent pas à programmer toutes les questions orales déposées par les députés . Une situation qui affirme encore une fois de plus les défaillances du Parlement en matière de contrôle de l'action gouvernementale

sachant que les questions orales sont un outil consacré par la Constitution dans ce cadre. Même pour les questions qui passeront durant ces deux semaines, certaines remontent à sept mois et plus. Il est à souligner que la Chambre basse du Parlement a fini son travail en matière de validation des projets de loi avec l'adoption de texte relative à la wilaya en attendant que ce texte passe aussi par la Chambre haute.



Promotion du Tourisme en Algérie

Mimoune en campagne électorale

L'ALGÉRIE PEINE a devenir une vraie destination de touristes malgré l'argent important versé pour la promotion du secteur du tourisme dirigé par Smail Mimoune (ministre MSP)

Depuis quelques jours ce ministre multiplie ses sorties sur le terrain pour annoncer encore des chiffres sur des réalisations qui ne sont même pas achevées. Dans ce cadre , il a annoncé avant-hier la réalisation en cours de 654 projets hôteliers à l'échelle nationale, dotés d'un investissement global de 4 milliards de dollars. Un autre montant d'un milliard de dollars est destiné à la modernisation des structures hôtelières nationales, a ajouté le ministre lors d'une visite d'inspection à Aïn Defla. Ainsi , on ne sait pas si le ministre du MSP est en train de faire sa campagne pour les prochaines législatives avec le risque de quitter de jour au lendemain le gouvernement.

Réservation des salles pour les congrès constitutifs de nouveaux partis

La wilaya d'Alger dépassée

Maintenant que la loi sur les partis politiques a été publiée dans le journal officiel, les nouvelles formations politiques peuvent automatiquement tenir leur congrès constitutif avant la fin du mois en cours.

Dans ce cadre, la wilaya d'Alger a reçu des demandes d'autorisation pour la réservation des salles au niveau de la capitale.

Cependant, le fait qu'une grande partie des partis ont programmé leur congrès pour la fin du mois en cours à l'instar du parti pour la justice et le développement de l'ex leader d'El Islah, Abdellah Djeballah, dont le congrès est programmé pour les 29 et 30 janvier en cours. Il y a aussi le cas du «Front de Changement National» de l'ancien ministre de l'Industrie, Abdelmadjid Menasra et autres nouvelles formations politiques.



Sur le vif



Photo : Karim B.

Mimétismes culturels et dérives politiques

"A vouloir être assis entre deux chaises, l'on n'est assis nulle part" selon Albert Memmi, l'un des plus fins observateurs du colonisateur et du colonisé, dont il a fait des portraits saisissants. L'observation et l'écoute de nos compatriotes montrent que les métissages culturels et notamment linguistiques ont eu, et continuent d'avoir, un impact assez profond, avec, trop souvent, des effets pervers sur les mentalités et comportements sociaux et politiques.



Par Rachid Ettouri

La diversité culturelle est certes la chose la plus précieuse qui soit pour favoriser l'ouverture d'esprit et le développement d'un certain esprit démocratique. Mais cela ne vaut que s'il s'agit réellement de culture, consciemment recherchée et assumée et non d'une accumulation subite de conditionnements disparates, parasites, le plus souvent subversifs. Avec le développement des médias et moyens modernes de communication, de nombreux phénomènes anciens, dont l'exercice du mot d'ordre colonial "diviser pour régner" réapparaissent sous des formes et grâce à des techniques nouvelles. Ces moyens, portables et ordinateurs notamment, peuvent être positifs pour ceux qui y recourent consciencieusement. Mais très souvent désastreux pour ceux qui en usent et abusent sans conscience. Là aussi, l'on peut dire avec Rabelais que "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme". La culture est et doit toujours être favorable, en priorité, au développement de la conscience nationale, et de la solidarité humaine. Elle implique en premier lieu l'union nationale autour de principes qui favorisent l'intérêt général, au sens noble du terme. Le véritable intérêt général consiste avant tout en la répartition équitable des richesses, selon le travail réel effectué par chacun dans la conception, la production et la distribution de biens et services. La culture et la diversité impliquent évidemment la tolérance, elles ne doivent donc en aucun cas tolérer la séparation ethniste, prétendument racial, tout à fait contraire au bon sens et à la réalité historique des peuples.

D'autre part, la négation de l'État-nation, sous prétexte de religiosité ou d'idéologies prétendument universalistes, contraires aux objectifs d'édification nationale qui nécessitent évidemment le renforcement de l'État-nation, sont des aberrations rétrogrades intolérables.

Les conditionnements ségrégationnistes et racistes massivement perpétrés et orchestrés durant l'occupation coloniale, continuent d'avoir des effets pervers. Ils sont ravivés et perpétrés par les

anciennes victimes et leurs descendants, malgré la grande révolution d'indépendance nationale. Ces formes d'aliénation sont massivement promues par les officines néo-colonialistes et leurs puissants médias, qui distillent sans cesse le régionalisme négatif antinational, voire séparatiste. Les tenants de cette forme dévoyée du régionalisme se targuent de démocratie, pendant qu'ils versent dans le mimétisme étroit et le démocratismes irréaliste, décalé et inadapté.

A ces déviations tribalistes viennent hélas s'ajouter celles, aussi néfastes sinon plus, d'un Moyen-orientalisme frelaté, le plus souvent intégriste. Les chaînes satellitaires salafistes prolifèrent, avec leurs prédicateurs vêtus de soutane blanche ou noire, avec de longues barbes et coiffés de taguiyya. L'islam authentique ne connaît et ne reconnaît aucune hiérarchie cléricale et aucun accoutrement particulier, il interdit le prosélytisme afin d'éviter les propagandes déviationnistes, anarchiques et autres intégrismes fauteurs de troubles, de discorde, et de fitna.

Les propagandistes, directs ou insinuateurs, du droit d'ingérence et de la fausse démocratie à géométrie variable, qui prétend exporter les droits de l'homme à coups de drones et autres bombes chirurgicales sélectives, ne valent guère mieux. En réalité ils sont bien pires, car ce sont eux, par leurs méfaits criminels d'envahisseurs colonialistes, qui suscitent et aiguissent les fanatismes et obscurantismes afin de séparer, pour envahir et spolier.

Prétextant aider à l'élimination des potentats qu'ils ont placés et soutenus durant des décennies, ils manipulent massivement les révoltes populaires légitimes afin de les dévier de leurs objectifs de salubrité. C'est ainsi qu'ils ont détruit de fond en comble, pour plusieurs décennies, divers pays arabes et musulmans, surtout pétroliers, ou ayant une position géographique stratégique qui pourrait nuire à Israël ou remettre en cause sa suprématie militaire dans la région. L'invasion coloniale sioniste, incessante depuis plus d'un demi-siècle, est timidement justifiée, ou glorifiée. L'important pour les fascistes au pouvoir, en Israël et

un peu partout dans le monde, est de faire durer le plaisir sadique, afin d'avoir le temps d'occuper tout l'espace palestinien et "au delà". La théorie hitlérienne de "l'espace vital" est reprise officiellement par l'extrême droite de l'entité sioniste, sans la moindre pudeur quant à son origine nazie, sous prétexte de garantir la sécurité d'Israël.

Les différentes invasions-destructions-occupations-spoliations sont illimitées dans le temps et dans l'espace, elles sont cyniquement qualifiées depuis 2011 de "printemps arabe". L'on pousse l'ironie machiavélique jusqu'à faire semblant d'admettre, non sans surprise feinte, que les "Arabes" sont décidément capables de comprendre et de revendiquer la "Démocratie" occidentale ! Les voici donc enfin en voie d'être civilisés, plus d'un demi-siècle après le départ de leurs civilisateurs. C'est le miracle du portable, du web et de la télé. C'est toujours la technologie des civilisateurs évidemment, sinon, point de prise de conscience possible autrement pour les sous-hommes. Et point de salut sans la destruction massive de toutes les infrastructures de différents pays, pour sauver ces braves rebelles civils libérateurs et révolutionnaires en herbe, ou plutôt en barbe, visible ou intégrée.

- Pendant que les pays industrialisés s'occupent fiévreusement de leur récession insurmontable et nourrissent l'espoir de détruire des pays à distance et sans perdre un soldat, pour recoloniser notamment des pays pétroliers, arabes ou musulmans, ayant des velléités indépendantistes et/ou défavorables à l'invasion sioniste.

-Pendant que leurs médias pleurnichent sur l'impossibilité immédiate de détruire la Syrie et l'Iran, qui seraient des menaces imminentes pour Israël, ils n'ont plus les capacités de nuire massivement, par une entrée directe en guerre, du fait que leurs finances sont dans un coma avancé et bientôt dépassé, annihilées par un endettement supérieur ou égal à leur PIB. - Pendant que les experts de tous bords cogitent sur "le bouclier fiscal" pour parer à la dégringolade inéluctable, sur la TVA "sociale" ou "la taxation des transactions financières", pour ren-

flouer les caisses vides et un trésor public mortellement surendetté.

- Pendant ce temps là, les intégristes revanchards du FIS, non repentis, appuyés par leurs prétendus ennemis et alliés objectifs, les tribalistes séparatistes, auto-proclamés démocrates du samedi avorté, qui réclamaient avec lourdeur depuis des décennies, l'accès aux "médias lourds", testent à partir de Londres une chaîne de télévision dénommée "Al-Magharibia". - Pendant que l'intégrisme dit "modéré" a pris pied dans trois pays qui entourent l'Algérie, il n'est pas étonnant que les criminels de la "décennie noire", rêvent d'un printemps algérien. Ils aiguissent leurs couteaux en perspective des prochaines élections législatives. L'une de leurs premières émissions, qui prétendait au débat, prenait langue exclusivement avec des terroristes du FIS, rescapés ou graciés, pour commémorer l'anniversaire du "coup d'État" du 11 janvier 1992, que fut selon eux l'arrêt du "processus électoral". Nul contradicteur pour rappeler que le véritable coup d'État fut l'officialisation d'un parti intégriste, contrairement à la Constitution qui interdisait, à juste raison, la création de partis fondés sur la race ou la religion.

- Pendant que les "démocrates" bronzaient à la plage en été 1991, les partisans du "parti" dissout bourraient les urnes lors des élections communales, y compris avec des bulletins de personnes décédées et empêchaient les patriotes conscients et autres progressistes de voter. Ayant occupé de force les mairies, les intégristes disposaient à leur guise des résultats des soi-disant élections législatives, dont le premier tour eut lieu en décembre.

Les quinze ou vingt pour cent de l'électorat, qui ont réellement voté FIS, étaient essentiellement de mécontents opposés au parti unique officiel et comme la participation était faible, ils ont pu afficher un semblant de majorité. Ce fut donc essentiellement un vote-sanction contre le FLN de l'époque et non pas un choix délibéré en faveur de l'intégrisme. La résistance populaire et les sacrifices consentis au prix fort pour s'en libérer, le prouvent suffisamment si besoin était. L'arrêt de la mascarade électorale était donc un non-événement au regard de l'Histoire, car les Algériens, quels qu'ils soient, n'auraient de toute façon, jamais supporté d'être dirigés par des terroristes poseurs de bombes contre leurs concitoyens anonymes, des égocentriques d'enfants, des tueurs d'intellectuels, d'artistes, de journalistes et de paysans totalement innocents.

- Pendant que la nouvelle chaîne intégriste diffusait, en début janvier 2012, ses insanités contre l'Algérie, des villageois séparatistes, politiquement inconscients, ont voulu jouer les "MAK" et tenter une marche en se réclamant d'Ennayer, pendant que dans toutes les villes et régions du pays, montagnes et plaines confondues, les Algériens fêtaient le nouvel an berbère dans la joie, comme tous les ans depuis des millénaires.

-Pendant que ces faux démocrates prônent l'abstention aux prochaines élections législatives, certains écoles, lycées et universités préchent un islamisme, modéré ou non, qui viendrait, s'ils étaient sui-

vis, renforcer les idées et comportements rétrogrades. Ce sont là des alliances objectives qui ne peuvent que nuire aux avancées démocratiques du pays et que les revanchards colonialistes d'outre mer ne manqueront pas de rentabiliser pour tenter de nous infliger un printemps Islamo-berbériste. Ceux qui avaient d'abord espéré avec ferveur et aveuglement un "printemps arabe" en Algérie semblent s'être ravisés provisoirement. Des priorités sont programmées ailleurs et les Algériens ne leur semblent pas avoir oublié la décennie sanglante, qui expliquerait, selon eux, les échecs cuisants des trublions du Samedi. Le refroidissement de leur intox à l'encontre de l'Algérie tient non seulement au fait que leurs premiers petits essais ont lamentablement échoué, mais ils craignent surtout d'éveiller davantage la suspicion de l'Algérien déjà échaudé et circonspect. En fait ils préfèrent patienter jusqu'aux prochaines législatives qu'ils tenteront d'utiliser pour semer les troubles qu'ils espèrent ardemment.

Pour contrer tous les malheurs concoctés par les ennemis du pays, et surtout pour promouvoir une sortie plus rapide du sous-développement, nous souhaitons quant à nous, en tant que simple citoyen soucieux de l'intérêt national:

- Que vienne enfin le temps où les partis politiques se démarqueraient clairement de toute idéologie séparatiste, ethniste ou intégriste, pour s'inscrire résolument dans la lutte démocratique, économique, politique et sociale.

- Que les programmes réalistes et donc chiffrés s'affrontent autour des thèmes du développement global, notamment de la ressource humaine, du management et de la technologie, pour la création d'emplois productifs et la limitation des importations anarchiques et immo-dérées

- Que la qualification, le professionnalisme et la gestion compétente, à tous les niveaux, deviennent des mots d'ordre partisanes. Pour cela, il faudrait une véritable course à la programmation de la multiplication des grandes écoles de gestion, à l'introduction ou au renforcement du management dans toutes les organisations, entreprises et institutions. Pour cela encore, il faudrait offrir de meilleures conditions de vie non seulement aux citoyens les plus démunis, mais d'abord aux hommes de science, aux véritables élites politiques et économiques qui ont servi et qui servent l'Algérie, aux chercheurs et professeurs d'université pour éviter de les perdre. Il faudrait décupler les débats, télévisés et autres, entre les véritables élites, jeunes et séniors qui ont participé de près à l'édification nationale, depuis l'Indépendance à nos jours, sans jamais entraver les efforts de développement du pays.

Ainsi et ainsi seulement, ceux qui profèrent des incantations obscurantistes et / ou racistes, que ce soit de près ou depuis l'étranger, se verront inopérants et isolés, ils ne pourront plus ensanglanter le pays et se présenter en victimes de l'arrêt d'un faux processus électoral qui était, comme chacun sait, faussé et miné d'avance.

R. E.

Djoudi a confirmé sa «dépréciation»

Faiblesse chronique du dinar algérien

La monnaie nationale n'a connu aucune dévaluation ces derniers jours par la Banque d'Algérie, comme rapporté par certains médias, mais son cours a connu juste une "dépréciation" par rapport à certaines devises, a affirmé avant-hier à Alger le ministre des Finances M. Karim Djoudi.



«La Banque d'Algérie (BA) ne peut pas, en tant que tel, procéder à une dévaluation du dinar. La dévaluation est une décision du Gouvernement qui doit avoir l'aval du Parlement», a déclaré

M. Djoudi à des journalistes en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la Nation.

Ce qui se passe par contre sont des fluctuations "appréciations ou dépréciations du dinar sur la base d'une observation continue

du marché international", a-t-il précisé. Mais si la dévaluation constitue un "phénomène définitif" voire "structurel", la dépréciation d'une monnaie est un "phénomène cyclique" qui "peut durer une journée, deux ou trois jours avant qu'une évolution dans

le sens inverse peut être opérée", a-t-il fait remarquer.

L'évolution de la parité de la monnaie est, en outre, tributaire du pouvoir d'achat dans le pays, selon le ministre.

"Si vous avez un taux d'inflation avec des conditions plus favorables sur le marché national par rapport au marché international, votre monnaie s'apprécie contre les monnaies internationales et l'inverse", a-t-il encore expliqué.

Lors d'un atelier organisé mercredi par le Forum des chefs d'entreprises (FCE), son président M. Reda Hamiani avait regretté une "décision de la BA de dévaluer de 10% la monnaie nationale par rapport à l'euro", une information qui a été largement médiatisée.

La dernière dévaluation du dinar remonte à l'année 1994 quand l'Algérie, en cessation de paiement, avait conclu des accords de rééchelonnement de sa dette avec le FMI, qui avait exigé alors un drastique plan de restructuration de l'économie dont une dévaluation du dinar, rappelle-t-on.

Ghani I.

L'évaluation doit s'achever durant ce trimestre

Ouverture du data-room de Djezzy

Le data room de l'opérateur de téléphonie mobile OTA, connu sous le nom commercial Djezzy, a été finalement ouvert à la faveur de la signature, fin décembre, d'un protocole d'accord de confidentialité avec le russe Vimpelcom, propriétaire majoritaire d'OTA, a indiqué jeudi à Alger le ministre des Finances M. Karim Djoudi.

L'évaluation de Djezzy, confiée au cabinet d'affaires international Shearman and Sterling LLP- France, devrait donc être "achevée dans les plus brèves échéances, nous espérons durant le trimestre en cours", a déclaré M. Djoudi à la presse en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la Nation.

"Nous avons signé fin décembre l'accord de confidentialité qui nous permet d'ouvrir le data room et d'accéder donc aux informations de Djezzy afin de faire son évaluation financière", a-t-il affirmé en confirmant que le protocole d'intention (MOU) avec Vimpelcom a été signé.

Le data room d'une entreprise contient "toutes les informations même les plus secrètes" de la société concernée, avait révélé le ministre.

"Maintenant, nous n'avons pas le droit, ni Vimpelcom ni moi-même, ni aucune autre partie, de divulguer le contenu de cet accord", a-t-il ajouté avant d'assurer que "personne aujourd'hui ne peut dire quelle est la valeur de Djezzy".

Il faut donc attendre la fin de l'évaluation.

Un communiqué du ministère des finances avait récemment annoncé la signature, le 7 janvier, d'un "protocole d'accord" dans lequel les deux parties ont "confirmé leur intention de poursuivre les modalités de la session de Djezzy" sans pour autant évoquer la signature de l'accord de confidentialité, ni l'ouverture du data room, ce qui a laissé des interrogations planer sur cette étape incontournable dans le processus d'achat de Djezzy par l'Algérie.

Le même communiqué avait précisé que "Vimpelcom avait accepté de céder à l'Etat algérien la majorité du capital (51%) de l'opérateur téléphonique Djezzy".

Asmaa A.

Benbada justifie la hausse par les prix sur les marchés mondiaux

Neuf milliards d'importations de produits alimentaires en 2011

La hausse des importations algériennes de produits alimentaires en 2011, qui a avoisiné les 9 milliards de dollars, résulte de la hausse des prix des céréales sur les marchés internationaux, a estimé le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. "Nous avons terminé l'année 2011 avec 9 milliards de dollars d'importations de produits alimentaires dont 4 milliards de dollars pour les céréales. Les prix de ces produits ont affiché une hausse entre 30 et 120%", a déclaré M. Benbada en marge d'une séance de questions orales au Conseil de la Nation. La hausse de la facture des importations de céréales est due certes "aux quantités supplémentaires que nous avons décidé d'importer pour approvisionner le marché, mais surtout à la flambée des prix à l'international", a-t-il affirmé.

La moyenne des prix des céréales, tous types confondus, a dépassé les

500 dollars/tonne contre une moyenne autour de 200 dollars en 2010, a-t-il fait remarquer.

"Cette hausse, donc conjoncturelle, a coûté à l'Etat beaucoup d'argent", a reconnu M. Benbada, en soulignant qu'il fallait introduire "d'autres mécanismes de régulation pour contenir cette flambée" des prix.

Un décret "très important" relatif à l'implantation, l'organisation et au fonctionnement des infrastructures commerciales sera d'ailleurs présenté mardi prochain, a-t-il annoncé.

Les importations algériennes de produits alimentaires ont enregistré durant les neuf premiers mois de 2011 une progression de plus de 66% à 7,9 milliards de dollars. Les importations des céréales ont augmenté de plus de 104% à 3,01 mil-

liards de dollars, selon les statistiques des Douanes algériennes.

Les importations alimentaires représentent 20,8% du volume global des importations algériennes.

Quant à l'augmentation observée des prix des produits alimentaires sur le marché national, M. Benbada a souligné que "c'est une question d'offre et de demande. L'offre s'est rétractée durant cette période hors saison alors que les

prix ont augmenté dans un contexte de défaillance en matière de stockage".

"Une fois la production saisonnière mise sur le marché, en mars prochain, les prix vont se stabiliser", a-t-il estimé.

De son côté, le ministre des Finances a affirmé jeudi, au terme de ses réponses aux sénateurs, que les céréales étaient à l'origine de la flambée des importations alimentaires en 2011.

Cevital

La grève n'a pas eu d'impact sur la disponibilité des produits

Le groupe Cevital, premier producteur du sucre et d'huile en Algérie, a rassuré jeudi dans un communiqué, que la grève observée mercredi par les travailleurs de son complexe agroalimentaire de Bejaia n'a pas eu d'impact sur la disponibilité des produits. "Cette action n'a aucune répercussion sur la disponibilité des produits car les unités de production ont repris la cadence dès la fin de la journée du 18 janvier", indique le groupe.

Mercredi, les travailleurs de ce complexe ont paralysé, par une grève générale, l'acti-

tivité des chaînes de production des unités de raffinage de sucre, d'huile et de margarine pour revendiquer de meilleurs salaires et la mise en place d'un syndicat propre à l'entreprise. Le groupe précise que "cet arrêt de travail de 8 heures" était "une action de protestation, animée par la volonté d'attirer l'attention de la direction générale du groupe sur certaines préoccupations des employés".

Il informe aussi qu'un des dirigeants et actionnaires du groupe a été dépêché sur place pour "engager le dialogue avec les collabora-

teurs". Cette démarche, précise-t-il encore, "s'inscrit dans la volonté de l'entreprise d'instaurer une communication ouverte, saine et sereine avec l'ensemble des employés". Il souligne que "l'engagement d'étudier les doléances des employés a été pris et un retour leur sera fait d'ici à la fin du mois".

Les travailleurs du complexe contestent l'absence de primes et de compensations dénonçant, de surcroît les fortes disparités salariales existantes entre travailleurs occupants des postes identiques.

Farid D.

Démantèlement tarifaire Algérie-UE Un round de négociations vers fin janvier à Alger

LE 7^{ME} ROUND de négociations sur la révision du calendrier du démantèlement tarifaire se tiendra probablement vers la fin du mois à Alger, a indiqué jeudi le ministre du Commerce M. Mustapha Benbada.

"Nous aurions souhaité arriver à un accord avant la fin de 2011 mais il ne nous reste que des petits détails à régler et je peux vous dire que la conclusion d'un accord final ne va pas tarder à venir", a-t-il déclaré à des journalistes en marge d'une séance des questions orales au Conseil de la Nation.

"Je pense qu'on pourrait arriver à un accord durant le premier trimestre de l'année, car nos divergences ont été nettement réduites", a-t-il dit.

Les négociations sur le démantèlement abordent en effet "des aspects techniques qui donnent à l'Algérie la chance de réaménager les délais et les seuils (de démantèlement) et par conséquent une chance supplémentaire aux entreprises algériennes pour mieux se préparer à l'ouverture", avait déclaré en décembre dernier M. Benbada.

Ahlem M.

SNMG

Une LFC 2012 pour la prise en charge de la hausse des salaires

UNE LOI DE FINANCES complémentaire est prévue pour 2012, a annoncé jeudi à Alger le ministre des finances, M. Karim Djoudi.

Cette loi de Finances complémentaire (LFC) pour 2012 a été décidée pour prendre en charge les augmentations salariales décidées par les pouvoirs publics, notamment la hausse du salaire national minimum garanti (SNMG) et la revalorisation des retraites, a souligné le ministre dans des déclarations à la presse en marge d'une séance de questions orales devant le Conseil de la Nation.

La dernière tripartite, tenue au mois de mai dernier, avait, rappelle-t-on, décidé de revoir à la hausse le SNMG, le portant de 15.000 dinars à 18.000 dinars. La revalorisation des retraites a été décidée, quant à elle en septembre dernier lors de la tripartite "sociale".

La loi de Finances de l'exercice 2012 prévoit un budget de 7.428,7 milliards dont 4.608,3 milliards pour les dépenses de fonctionnement et 2.820,4 milliards pour les dépenses d'équipement.

R. E.

Noureddine Moussa à Relizane

La qualité en attendant la quantité

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Noureddine Moussa, s'est déclaré jeudi satisfait de la qualité de la réalisation des projets d'habitat dans la wilaya de Relizane.



A l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que la qualité de la réalisation des logements s'est améliorée ces dernières années dans cette région. Il a évoqué à cette occasion les mégaprojets d'habitat accordés à la wilaya qui ont permis à toutes les villes et villages d'accroître leurs parcs logements. La wilaya a bénéficié au titre du plan quinquennal 2010/2014 de plus de 40 000 unités, tous types confondus, dont plus de 16 000 habitations rurales eu égard à la vocation de la

wilaya, a-t-il poursuivi, soulignant que les habitations rurales collectives insuffleront un élan nouveau. Les besoins seront satisfaits progressivement à travers ces programmes d'habitat, a souligné le ministre, ajoutant qu'il est impossible de satisfaire les demandes en même temps ou par un seul programme, étant donné que la construction nécessite du temps. Le ministre a ajouté dans ce même contexte que 5 000 autres unités, tous types de logements confondus, seront réceptionnées à Relizane. Lors de cette visite, Noureddine

Moussa a inspecté plusieurs projets d'habitat achevés et d'autres en cours de réalisation, dont 760 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire dans la nouvelle ville à Bourmadia, dans la banlieue du chef-lieu de wilaya, achevés récemment et 618 logements implantés au chef-lieu de wilaya en voie d'achèvement. Le ministre s'est enquis également de l'état d'avancement des travaux des deux projets de logements sociaux dans la commune de Bendaoud totalisant près de 1 500 unités qui seront livrées avant le deuxième semestre de l'année cou-

rante. Dans la commune de Zemmoura, située au sud de la wilaya, la délégation ministérielle a inspecté le chantier de réalisation de 860 logements dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire, lesquels seront réceptionnés l'année prochaine. Noureddine Moussa a inauguré, au chef-lieu de wilaya, les deux sièges des directions du logement et des équipements publics et de l'urbanisme et de la construction, et inspecté le chantier de réalisation de la cour de Relizane, qui sera livrée au courant de cette année. *Farid D.*

Saïda

Plus de 31 quintaux de kif saisis en une année

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Saïda ont procédé en 2011 à la saisie de 31,21 quintaux de kif traité, a indiqué jeudi le commandant du groupement de wilaya. Le lieutenant-colonel Mokhtar Benguedira a fait part, dans une conférence de presse, de la saisie, par les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Saïda, de 31,21 quintaux de kif traité dans une seule opération qui a eu lieu dans la commune de Mekmene Benammar dans la wilaya de Naâma. Cette saisie, a-t-il indiqué, fait suite à une enquête approfondie sur la base d'informations. «Un réseau de trafiquants s'est servi de subterfuges pour dissimuler la drogue dans un véhicule de transport de briques», a-t-il expliqué. Selon la même source, le groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale a enregistré l'an dernier 74 affaires de stupéfiants impliquant 109 prévenus ainsi que 34 475 crimes et délits. Les conflits autour de terres agricoles, dont le nombre augmente à chaque saison de labours-semailles, sont à l'origine de la plupart de ces crimes et délits, a indiqué le même responsable. Par ailleurs, le commandant du groupement de Gendarmerie nationale de Saïda a souligné que la couverture sécuritaire est assurée à 100% avec la présence d'une brigade de Gendarmerie dans chacune des 16 communes de la wilaya et à 87% pour ce qui est des routes. Il a également annoncé que des démarches sont entreprises pour créer une brigade spéciale pour la sécurité de la voie ferrée et une autre spécialisée en environnement.

Reda A.

Mostaganem

Les mal-logés attendent la fin des projets

120 familles résidant à «Haï Essalam», un site précaire dans la commune de Sayada (Mostaganem), ont bénéficié jeudi d'une opération de logement. Tous les moyens ont été mobilisés pour leur relogement dans la zone de Sidi Othmane et Hai El Wiam relevant de Sayada. Les familles ont exprimé leur joie pour cet acquis après avoir souffert longtemps de leurs conditions précaires. Leurs vieilles bâtisses ont été démolies juste à la suite du relogement. Cette opération, qui s'est déroulée en présence des autorités de wilaya, est une première étape dans le cadre du programme de relogement des familles résidant dans ce quartier précaire comptant 389 familles, selon l'OPGI. Le directeur de l'Office a indiqué que cette opération «se poursuivra au fur et à mesure de la réception de nouveaux logements, pour être définitivement achevée durant le premier trimestre de l'année 2013». L'assiette foncière qui sera récupérée après l'opération de démolition du site précaire sera destinée à des programmes d'habitat et des équipements publics. Dans la commune de Sayada, les travaux sont en cours pour la construction de 500 logements sociaux locatifs dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire RHP. 300 logements seront distribués au second semestre de l'année en cours et 140 autres seront réceptionnés à la fin du mois de décembre prochain. Le quota restant de 60 logements sera livré le premier trimestre de l'année 2013, a-t-on précisé. *Riad D.*

Sidi Bel-Abbès

Les fellahs en formation

Quatre mille (4 000) fellahs de la wilaya de Sidi Bel-Abbès bénéficieront de sessions de formation dans le cadre d'une convention signée entre les directions des deux secteurs concernés, selon la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels. Lors d'une rencontre avec la presse, cette responsable a fait part du lancement, dimanche dernier, d'une formation à l'intention du premier groupe de 50 agriculteurs dans les domaines de l'arboriculture fruitière, de la réparation et de l'entretien du matériel agricole. Ces sessions devront toucher l'ensemble des fellahs, a-t-elle ajouté. La direction de la formation et de l'enseignement professionnels a signé, l'an dernier, des conventions avec plusieurs secteurs, dont l'éducation (formation en maintenance des appareils de chauffage) et le secteur de la justice, a-t-elle rappelé. La convention conclue entre les ministères de la Défense nationale et la Formation et de l'enseignement professionnels, a touché 16 wilayas dont Sidi Bel-Abbès, qui prendra en charge la formation dans le domaine de l'électricité- auto, a indiqué la même source. Concernant la rentrée professionnelle de la session de février prochain, la même responsable a



souligné qu'il est prévu l'accueil de 6 000 stagiaires dans différentes disciplines approuvées par la commission de wilaya de partenariat. A noter que la wilaya de Sidi Bel-Abbès dispose de 20 établissements de formation. La directrice du secteur a également abordé la question de réticence des jeunes vis-à-vis des spécialités du bâtiment et de l'agriculture, en dépit du caractère agricole de la wilaya et le dynamisme

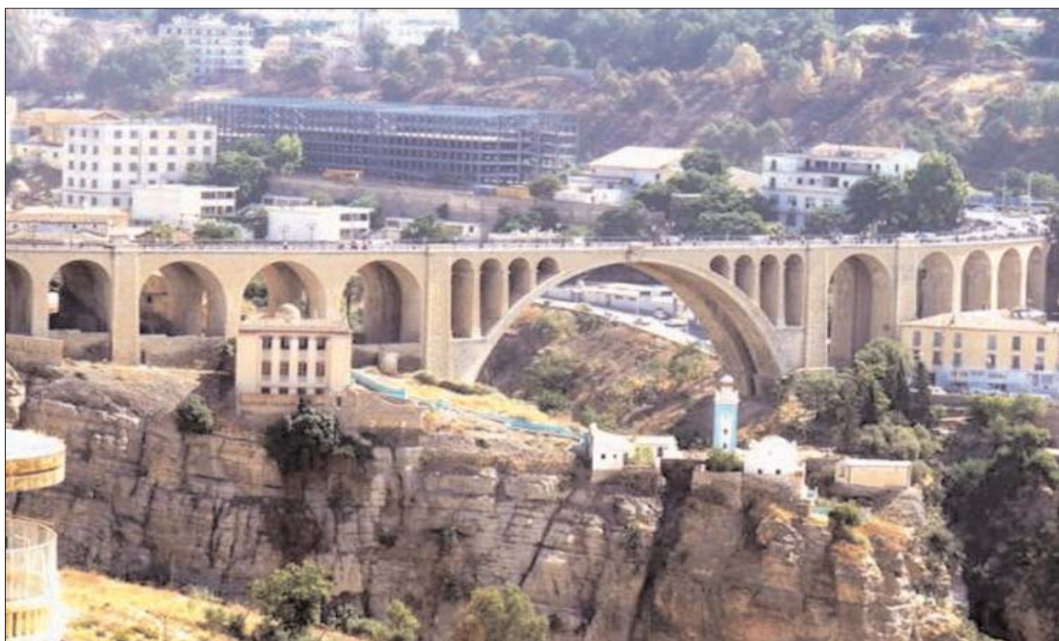
affiché pour la concrétisation de différents programmes dans ces créneaux. D'autre part, elle a annoncé le lancement, cette année, des travaux de réalisation de l'institut de formation professionnelle spécialisée dans le tourisme à Sidi Bel-Abbès. L'étude de faisabilité du projet a été achevée et le terrain a été choisi pour abriter ce projet, a-t-elle déclaré.

Asmaa A.

Constantine

La ville tombe en désuétude

L'année 2012 sera placée sous le signe de «la mise à niveau de la ville de Constantine dans tous les domaines» afin de permettre à cette Cité plus que bimillénaire de «sortir du tunnel», a indiqué jeudi le wali.



S exprimant au cours d'une rencontre avec la presse pour la présentation du bilan des activités de la wilaya durant l'année 2011, Noureddine Bedoui a affirmé qu'un vaste chantier de «retapage esthétique et technique» de la ville des ponts sera entamé dès cette année «pour redonner son aura d'antan à la Cité». La réhabilitation de la vieille-ville, l'éradication des bidonvilles qui enlaidissent de toutes parts le vieux Rocher et le traitement du phénomène des glissements de terrain qui agressent dangereusement le tissu urbain de la ville, figurent parmi les «opérations phares» à exécuter dans le courant de l'année 2012, a précisé le même responsable. Une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinars a été allouée pour la réhabilitation du tissu urbain datant de la période

de coloniale, a-t-il également fait savoir, précisant qu'il sera procédé «d'ici quelques semaines» au lancement des travaux de réhabilitation de la place du 1^{er}-Novembre (ex-La Brèche). L'enjeu de cette mise à niveau «ne vise pas moins que d'assurer l'avenir de la ville de Constantine», a souligné M. Bedoui, avant de reconnaître

que «la conduite de ce grand chantier n'aura sûrement pas lieu sans difficultés». Le wali a par ailleurs évoqué les mesures prises tout au long de l'année écoulée en faveur du monde rural. Il a notamment cité dans ce contexte le «projet-pilote» de restructuration de plusieurs dizaines de sites ruraux, soldé par l'attribution de

2 500 «aides à la restructuration» à des familles occupant des habitations précaires situées en milieu rural. La politique de fixation de ces populations rurales a atteint sa «vitesse de croisière» durant l'année 2011 avec l'attribution de 15 000 aides à l'habitat rural, a ajouté le wali, faisant également mention de la régularisation de la situation des 7 000 familles qui occupaient des chalets affectés par l'amiante. Les progrès réalisés par la wilaya de Constantine en matière de prestations administratives (établissement de cartes grises, services de l'état civil) ont été également abordés par le wali qui a affirmé que tous les documents de l'état civil seront informatisés dans l'ensemble des communes de Constantine «d'ici mars 2012». Le programme spécial de mise à niveau de la nouvelle ville Ali Mendjeli, pour lequel un investissement de plus de 40 milliards de dinars a été consenti, a été longuement abordé par M. Bedoui qui a annoncé que l'année 2012 verra le lancement effectif des travaux de réalisation d'un 2^e CHU, du futur «boulevard des cliniques» et du grand complexe sportif.

Karim M.

Hausse sensible de la criminalité

Les affaires liées à la criminalité et à la délinquance ont connu une «hausse sensible» en 2011 dans la wilaya de Constantine, a indiqué jeudi le commandant Kamel Saker, chef d'état-major du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Les agressions, vols et le trafic des stupéfiants viennent en tête des affaires traitées en 2011 par ce corps constitué. Elles ont notamment impliqué des individus âgés entre 19 et 40 ans parmi lesquelles 1 337 ont été arrêtés (contre 1 052 en 2010), a précisé cet officier lors d'une conférence de presse. Durant la même période, plus de 1 400 affaires de délits «d'atteinte aux personnes» ont été recensées, marquant une augmentation par rapport à l'année précédente durant laquelle 806 affaires avaient été traitées, a-t-il ajouté. Les statistiques présentées lors de cette rencontre font également état d'un accroissement «important» du nombre d'accidents de la route, a encore indiqué le commandant Saker, précisant à ce sujet que 600 accidents ayant provoqué le décès de 78 personnes ont été recensés en 2011, contre 69 morts dans 474 accidents en 2010.

Ghani I.

Oran

Renouvellement du matériel des laboratoires de l'université

L'Algérie et le Japon ont convenu d'engager des opérations pour le renouvellement du matériel scientifique et technique des laboratoires de l'Université des sciences et technologie d'Oran, a indiqué le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. Lors d'une audience accordée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Haraoubia à l'ambassadeur du Japon, Isukasa Kawada, le diplomate japonais a également manifesté l'intérêt de son pays pour les projets de production d'énergie solaire en Algérie et souhaité que les entreprises japonaises y prennent part, a ajouté la même source. L'entretien entre les deux parties a porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale en

matière de formation supérieure, particulièrement dans les filières scientifiques et techniques où les universités japonaises sont très avancées, a précisé le texte. L'augmentation du nombre des bourses au profit des étudiants algériens a également constitué un point de discussions entre les deux parties. Dans ce cadre, M. Haraoubia a souhaité que le nombre de ces bourses soit revu «à la hausse» dans les filières techniques, particulièrement dans les domaines sismiques et électronique «où les Japonais possèdent une grande expérience et une parfaite maîtrise», a souligné la même source. M. Haraoubia a également reçu jeudi l'ambassadeur du Tchad en Algérie, Ousmane Matar Breme, a indiqué le ministère. L'entretien a porté sur les moyens susceptibles de renforcer la coopération entre les deux pays dans le

domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique «où la partie tchadienne a souhaité un accroissement dans l'octroi de bourses au profit de ses étudiants», a-t-on ajouté. Le diplomate tchadien a également souhaité «l'aide et l'appui» de l'université algérienne pour l'encadrement et la formation des enseignants tchadiens dans les différentes filières, notamment en sciences médicales, en informatique, en technique de télécommunication ainsi que dans les filières pétrochimiques. Lors de cette audience, les deux parties ont également passé en revue l'état des relations entre les deux pays qui sont appelées à connaître un «nouvel élan» à la faveur de la prochaine réunion de la Commission mixte algéro-tchadienne, a conclu le communiqué.

Ahlem M.

Agriculture-plasticulture

Plus de 6 hectares dédiés à la plasticulture réalisés à Tindouf

Plus de six (6) hectares dédiés à la plasticulture, soit 384 serres, ont été réalisés dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Cette technique agricole a donné lieu à de «bons résultats», grâce à l'utilisation du système d'irrigation du goutte-à-goutte et le respect des techniques d'ensemencement pour l'obtention de meilleurs rendements et un pro-

duit de haute qualité, a indiqué le chef de service de vulgarisation agricole à la DSA. Dans le but de développer la culture sous serres dans la wilaya de Tindouf, les services de la DSA ont initié des sorties à travers les périmètres agricoles pour apporter l'aide technique aux agriculteurs. Selon le même responsable, la DSA table, cette saison, sur une production de 8 000 quintaux de récoltes sous serres, contre une production

de près de 6 000 qx la saison dernière. Afin d'adapter l'activité agricole aux conditions naturelles de la région et assurer l'autosuffisance en produits maraîchers dans cette wilaya de l'extrême sud-ouest du pays, les services agricoles locaux ont porté leur choix sur la plasticulture, car, a expliqué le responsable de la vulgarisation agricole, «peu vulnérable aux rudes conditions climatiques de la région».

Tizi Ouzou

Des budgets pour rattraper le retard

La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié, au titre de l'exercice 2012, d'une enveloppe financière de 10,75 milliards de dinars, a annoncé le directeur local de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT). Intervenant lors de la réunion du conseil de wilaya présidée par le wali, Chenoune Khaled a indiqué que le montant réservé au programme sectoriel de développement (PSD) est de l'ordre de 7,72 milliards de dinars, alors que les Plans communaux de développement (PCD) ont été dotés de 2,3 milliards de dinars. Une enveloppe de 73 millions de dinars a été consacrée, quant à elle, au réajustement financier des anciens projets inscrits sur les programmes antérieurs. Additivement à cette nouvelle dotation, la wilaya dispose d'une somme de 189,5 milliards de dinars, représentant le cumul des affectations couvrant les programmes antérieurs à 2011, selon les statistiques de la DPAT. Concernant les nouveaux projets inscrits au profit de la wilaya, le secteur de la Culture a bénéficié de l'inscription de deux théâtres de verdure, l'un pour la localité d'Azeffoune, et l'autre pour celle de Tigzirt. Le secteur de l'Education sera renforcé par plusieurs nouvelles infrastructures dont 4 lycées au profit des communes de Tizi Ouzou (1 000 places pédagogiques et une cantine scolaire de 300 places), de Souamaa, Iflissen et Azeffoune (800 places pédagogiques et des cantines de 200 places chacun). Le secteur des travaux publics a bénéficié notamment d'un projet de réalisation d'une liaison à partir de la localité de Maatkas vers la pénétrante à l'autoroute Est-Ouest, d'une opération pour l'étude d'aménagement de la RN 12 en double voie de Azazga jusqu'aux frontières de la wilaya de Béjaïa et la réhabilitation des chemins de wilaya 37 et 147, prenant ainsi en charge la préoccupation des populations de Ouaguenoune et de Boudjima. Le secteur de l'environnement a bénéficié, entre autres, de l'inscription du Centre d'enfouissement technique (CET) à Boghni et d'une décharge contrôlée à Agouni Gueghrane, celui de l'hydraulique du renforcement de l'alimentation en eau potable de plusieurs villages (dans les communes de Djebba, Aghribs, Aït Oumalou...) et des projets d'assainissement des eaux usées des localités du flanc sud de la wilaya. Le secteur de la santé sera renforcé par un nouvel hôpital de 60 lits qui sera implanté dans la localité de Maatkas et par 7 établissements de proximité de santé publique (EPSP). La réalisation d'une auberge de jeunes de 50 lits à Azazga et une piscine de proximité à Béni Douala Boghni ont été inscrites dans le cadre du programme de la direction de la Jeunesse et des Sports, au titre de l'exercice 2012. Dans son intervention, le wali, Abdelkader Bouazghi, a annoncé que la répartition des PSD se fera en fonction du taux de consommation des PCD antérieurs. Selon un classement présenté durant le conseil de wilaya portant sur le taux de consommation des Programmes communaux de développement en 2011, 30 communes sur les 67 que compte la wilaya présentent un taux de consommation appréciable se situant «entre 60 et 90%», à l'exemple des communes de Béni Aïssi, Iflissen, Azazga et Tadmait. Les communes de Béni Zmenzer et de Timizart se distinguent par un taux de consommation de 100%. S'agissant des contraintes de développement dont l'enclavement de la wilaya, les oppositions des propriétaires terriens ainsi que la faiblesse de l'outil de réalisation, le wali a instruit les membres de l'exécutif à redoubler d'efforts pour consommer le programme ancien et lancer celui de 2012, en procédant à l'individualisation des opérations et à l'établissement des cahiers des charges dans les meilleurs délais.

Fatah B.



AFRICAINES

Mali

47 morts dans les combats entre rebelles touareg et armée

Les combats qui ont eu lieu entre rebelles touareg et armée malienne ont fait 47 morts – 45 rebelles et deux soldats – dans deux des trois villes du nord du Mali attaquées par la rébellion, selon un communiqué diffusé jeudi par le ministère malien de la Défense.



« Les assaillants ont subi de lourdes pertes », selon le ministère, 35 morts dans leurs rangs à Aguelhoc, dix à Tessalit, tandis que deux soldats ont été tués dans ces deux localités, affirme le communiqué qui parle également de « nombreux blessés » chez les rebelles et de 10 (bien 10) soldats blessés (sept à Aguelhoc, trois à Tessalit). « Des véhicules ont été détruits », ajoute le ministère qui ne donne pas dans ce communiqué de bilan des victimes dans la

première ville attaquée mardi, Ménaka. Le gouvernement avait indiqué mardi que « plusieurs » rebelles touareg et un soldat avaient été tués dans cette ville. Le communiqué de jeudi affirme que Ménaka est « sous contrôle de l'armée », ce qui a été confirmé par une source indépendante contactée par l'AFP. Cette même source a affirmé que les villes d'Aguelhoc et de Tessalit étaient également contrôlées par l'armée malienne. Des rebelles touareg maliens ont attaqué mercredi Aguelhoc et Tessalit, près de la frontière algérienne, après un assaut la veille sur Ménaka, autre ville du nord-est. Ils ont affirmé vouloir s'en prendre à d'autres villes. Il s'agit des premières actions de ce type depuis un accord ayant mis fin à la rébellion en 2009 et depuis le retour de Libye de centaines d'hommes lourdement armés – essentiellement des Touaregs – qui avaient combattu dans les forces soutenant le leader libyen déchu Mouammar Kadhafi, tué l'an dernier. Les rebelles sont présentés par le gouvernement malien comme des combattants rentrés récemment de Libye et des membres du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Le MNLA, mis en cause par Bamako, est un mouvement politico-militaire né fin 2011 de la fusion de groupes rebelles, dont le Mouvement touareg du Nord-Mali (MTNM) d'Ibrahim Ag Bahanga, mort officiellement l'an dernier dans un accident de la route.

première ville attaquée mardi, Ménaka. Le gouvernement avait indiqué mardi que « plusieurs » rebelles touareg et un soldat avaient été tués dans cette ville. Le communiqué de jeudi affirme que Ménaka est « sous contrôle de l'armée », ce qui a été confirmé par une source indépendante contactée par l'AFP. Cette même source a affirmé que les villes d'Aguelhoc et de Tessalit étaient également contrôlées par l'armée malienne. Des rebelles touareg maliens ont attaqué mercredi Aguelhoc et Tessalit, près de la frontière algérienne, après un assaut la veille sur Ménaka, autre ville du nord-est. Ils ont affirmé vouloir s'en prendre à d'autres villes. Il s'agit des premières actions de ce type depuis un accord ayant mis fin à la rébellion en 2009 et depuis le retour de Libye de centaines d'hommes lourdement armés – essentiellement des Touaregs – qui avaient combattu dans les forces soutenant le leader libyen déchu Mouammar Kadhafi, tué l'an dernier. Les rebelles sont présentés par le gouvernement malien comme des combattants rentrés récemment de Libye et des membres du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Le MNLA, mis en cause par Bamako, est un mouvement politico-militaire né fin 2011 de la fusion de groupes rebelles, dont le Mouvement touareg du Nord-Mali (MTNM) d'Ibrahim Ag Bahanga, mort officiellement l'an dernier dans un accident de la route.

AFP.

Liberia

Charles Taylor travaillait pour les renseignements américains

Charles Taylor a été un agent de renseignement des services secrets américains. La rumeur courait depuis bien longtemps mais désormais l'information est confirmée officiellement par Washington. La démarche engagée il y a six ans par le Boston Globe a fini par payer. En vertu de la loi sur la liberté d'information, le Pentagone a confirmé à ce journal que l'ex-président libérien, qui est actuellement jugé à la Haye par le tribunal spécial pour la Sierra Leone, a bien travaillé pour ses agents et ceux de la CIA. La Defense Intelligence Agency, les renseignements militaires américains, ne lève qu'un coin du voile. Elle ne publie aucun des dizaines de documents relatifs aux informations transmises par Charles Taylor et ne dit pas non plus jusqu'à quand la collaboration s'est maintenue. Lors d'une audience de son procès à La Haye, l'ex-président libérien avait déjà laissé entendre que les services de renseignement américains ne lui étaient pas inconnus. Racontant son éviction ou plutôt sa libération de la prison de Plymouth en 1985, il avait expliqué qu'un garde était venu ouvrir la porte de sa cellule. A la sortie, deux agents américains l'attendaient et l'ont conduit à New York d'où il s'est envolé pour Mexico. Quel intérêt avait les Etats-Unis à entretenir des relations avec celui qui lança une rébellion armée quatre ans plus tard ? Selon plusieurs sources, Charles Taylor pouvait protéger les entreprises américaines au Liberia, Firestone en tête, permettre de se débarrasser de Samuel Doe qui avait perdu les faveurs de Washington mais surtout fournir des informations sur Mouammar Kadhafi, son principal parrain sur le continent. Quoi qu'il en soit collaborer avec le Pentagone et la CIA n'est pas une assurance tout risque. En 2003, Charles Taylor a été chassé du pouvoir par une rébellion soutenue par l'administration Bush et tous les procureurs du Tribunal spécial qui l'accusent de crimes contre l'humanité sont américains.

Par RFI

Gambie

Le président Yahya Jammeh investi pour son 4^e mandat

Le président gambien Yahya Jammeh, réélu en novembre pour un quatrième mandat de cinq ans, a prêté serment jeudi devant trois de ses homologues africains, lors d'une cérémonie à Bakau, à 25 km de Banjul. M. Jammeh a prêté serment devant les présidents Abdoulaye Wade (Sénégal), Ernest Koroma (Sierra Leone) et Mohamed Ould Abdel Aziz (Mauritanie). Les Premiers ministres du Rwanda, de Guinée-Bissau et du Swaziland, selon les médias d'Etat, étaient également présents à la cérémonie organisée dans un stade de 35 000 places rempli. Dans une déclaration diffusée avant son investiture par la télévision d'Etat, celui qui est accusé d'autoritarisme a indiqué qu'il serait encore plus ferme durant son nouveau quinquennat que pendant ses 17 précédentes années de pouvoir, estimant avoir été « trop indulgent ». Les gens vont voir « un Yahya Jammeh différent. (...) Je serai plus dangereux les cinq prochaines années que je ne l'ai été quand j'étais encore en uniforme, parce que les gens doivent changer leur comportement au travail », a-t-il dit. « Vous ne pouvez pas être dans vos bureaux tous les jours à ne rien faire ou laisser la plus grande charge de travail à une poignée de personnes et, à la fin de la journée, espérer être payés. Cela doit s'arrêter. Ou vous travaillez, ou vous démissionnez ou vous allez en prison », a-t-il menacé. Il a par ailleurs assuré qu'il ferait de la Gambie « une superpuissance économique » durant son nouveau mandat, en mettant l'accent sur le pouvoir économique des femmes et l'emploi des jeunes. Mais aussi, a-t-il menacé, « il y aura plus de gens en prison, parce qu'il n'y aura zéro tolérance concernant la corruption et la drogue. Il n'y aura pas de compromis au détriment de la sécurité de ce pays dans l'intérêt d'une poignée ». Porté au pouvoir en 1994 par un coup d'Etat militaire sans effusion de sang, Yahya Jammeh a été élu pour la première fois en 1996, réélu en 2001, 2006 et en novembre 2011 avec 72% des voix. Son régime est régulièrement critiqué par des défenseurs des droits de l'homme pour des violations des libertés dans son pays de quelque 1,7 million d'habitants. Il est notamment accusé d'entretenir un climat de terreur parmi les opposants et les journalistes, plusieurs hommes de médias ayant été tués, emprisonnés ou ayant disparu.

AFP.

Somalie

Six morts dans l'explosion d'une bombe

Six Somaliens ont été tués jeudi dans l'explosion d'une bombe près d'un camp de déplacés de la capitale Mogadiscio, a déclaré un responsable de l'ONU. « Six personnes ont été tuées, dont deux policiers », a-t-il dit. L'explosion s'est produite peu après le départ d'une équipe de journalistes dans la zone. Ils étaient invités par l'ONU pour observer l'aide humanitaire apportée à la Somalie, où l'état de famine a été déclaré il y a tout juste six mois. L'attaque visait apparemment des réfugiés qui venaient de recevoir des rations alimentaires. L'attentat n'a pas été revendiqué dans l'immédiat mais les rebelles islamistes shebab qui se réclament d'Al-Qaïda mènent régulièrement des actions de guérilla à Mogadiscio depuis qu'ils en ont été délogés en août sous la pression du gouvernement de transition (TFG) et de la force de l'Union africaine (Amisom) qui le soutient. Le complexe de l'ONU

à Mogadiscio avait déjà subi, le 10 janvier, une attaque à la grenade, qui n'avait pas fait de victimes. La Somalie, en état de guerre civile et sans gouvernement effectif depuis 1991, est un des pays les plus dangereux

pour les humanitaires. L'ONG Médecins sans frontières (MSF) avait annoncé jeudi qu'elle allait cesser ses activités dans le district d'Hodan, où a eu lieu l'explosion, après le meurtre fin décembre de deux de ses

employés expatriés dans les locaux de l'organisation. Toujours jeudi, des rebelles avaient lancé deux grenades contre le complexe des Nations unies à Mogadiscio, sans faire de victime.

Près de 4 millions de personnes face à une «terrible crise humanitaire»

La Somalie fait toujours face à une «terrible crise humanitaire» avec près de 4 millions de personnes qui ont besoin d'assistance, a averti jeudi à Genève le coordonnateur des affaires humanitaires de l'ONU pour ce pays, Mark Bowden. M. Bowden a indiqué qu'«il était là pour expliquer que la Somalie (...) fait toujours face à une terrible crise humanitaire». L'aide humanitaire apportée en 2011 commence à produire ses effets, a-t-il relevé, en raison notamment des campagnes de vaccination pour les enfants et du recul du nombre de personnes susceptibles de mourir de faim. «Mais la situation reste critique», avec près de 4 millions de personnes qui ont encore besoin d'assistance, a-t-il ajouté. En décembre dernier, les Nations unies ont lancé un appel à une assistance de 1,5 milliard de dollars (1,1 milliard d'euros) pour aider la Somalie cette année. Ces fonds

permettront de répondre aux «défis de la santé et de la nutrition», a indiqué M. Bowden. Ils serviront aussi à financer les programmes permettant aux milliers de déplacés somaliens qui ont fui la sécheresse de revenir dans leurs lieux d'origine pour retrouver «une vie normale». La Somalie a été touchée par la grave sécheresse dans la Corne de l'Afrique, et la crise alimentaire y a été aggravée par des combats. Début septembre, les Nations unies estimaient à 750 000 le nombre de Somaliens susceptibles de mourir de faim ou de maladies liées à leur affaiblissement, d'ici fin 2011. Désormais, l'ONU craint que quelque 250 000 Somaliens ne meurent de faim. Le 18 novembre dernier, l'ONU a rétrogradé trois régions du sud de la Somalie de l'état de famine à celui d'urgence.

Reda A.

Nigeria

Affrontements entre policiers et manifestants à Lagos

La police nigérienne a fait usage de grenades lacrymogènes jeudi à Lagos contre des centaines de manifestants protestant contre la forte présence militaire dans la métropole économique du Nigeria, depuis la fin lundi d'une grève nationale contre une hausse des carburants. Plus de 200 manifestants se dirigeaient vers un parc, qui était le principal centre de

regroupement des manifestants durant la grève d'une semaine, lorsque la police a tiré des gaz lacrymogènes. Ce lieu a été bouclé par des policiers lourdement armés depuis la fin de la grève générale lundi. Un manifestant a perdu connaissance après avoir inhalé les lacrymogènes et a été évacué par d'autres manifestants. Des troupes se sont déployées lundi après l'annonce faite par le

président Goodluck Jonathan d'une réduction du prix de l'essence et plusieurs heures après l'appel lancé par les syndicats à cesser la grève générale, les manifestations et les rassemblements. Des soldats armés ont depuis été stationnés dans différentes parties du pays et ont fermé le principal lieu de protestation à Lagos. Le rassemblement de jeudi a été conduit par un

ancien candidat à la présidentielle, Tunji Braithwaite, un ancien ministre des Finances, des dirigeants musulmans et des juristes. «En tant qu'anciens, nous sommes totalement contre le siège militaire à Lagos. C'est une démocratie. Ils (les soldats) doivent se retirer immédiatement», avait lancé M. Braithwaite devant des manifestants.

Asmaa A.

La France, gendarme du monde par intérim

En 2011, la France a montré au monde qu'il fallait compter avec elle. Pour rester en première ligne en 2012, elle devra savoir mobiliser la communauté internationale. Quitte à lui forcer la main.

Quand le 22 novembre dernier, tout le gratin de l'institution militaire s'est réuni à l'École militaire de Paris pour célébrer 2011, «année d'engagements opérationnels», les représentants du gouvernement présents ont décrit une armée française à la destinée presque humanitaire.

Plus que pour défendre les intérêts tricolores dans le monde, les déploiements militaires auraient eu pour but de «mettre en œuvre le droit international», pour reprendre les mots de Gérard Longuet, ministre de la Défense. Jean-David Levitte, conseiller diplomatique de Nicolas Sarkozy, de témoigner : il était «impensable pour le Président d'être le témoin de l'impuissance internationale».

Et des déploiements, il y en a eu, et il y en a encore : Libye, Côte d'Ivoire, Afghanistan pour les plus visibles. Et il y a aussi des opérations plus discrètes : au Sahel, des soldats français participent à la formation des troupes locales dans leur lutte contre le terrorisme ; en Somalie, outre le déploiement maritime, initié par la France et l'Union européenne, un soutien logistique aérien a été apporté au Kenya au début de sa campagne.

En Libye : «Passer à l'action malgré la charte des Nations unies»

2012, comme 2011, va voir les efforts militaires et diplomatiques français se concentrer sur cette multitude de dossiers sensibles, sans compter ceux des crises économique et climatique qui mobilisent fortement le Quai d'Orsay dans des négociations internationales.

Alors que, crise économique historique oblige, Washington n'a plus vraiment les moyens de faire régner l'ordre, la place de gendarme du monde est à prendre. Sans doute pas le rôle de la France, mais Paris a pu montrer au monde sa capacité à rester en première ligne. Mais la France n'a pas les moyens de mener seule de telles campagnes. Pour y parvenir, elle doit mobiliser la communauté internationale, quitte à lui forcer la main. «Nous devons savoir mobiliser», résume le monsieur diplomatie de l'Élysée.

Exemple, la Libye. Si Mouammar Kadhafi gênait au sein de la Ligue arabe, il devenait plus encombrant que jamais pour les Occidentaux. Néanmoins, Paris a dû chercher des moyens pour «passer à l'action malgré la Charte des Nations unies», se souvient Jean-David Levitte. Il fallait réunir trois prérogatives afin d'intervenir : que des massacres soient avérés, que la population et les instances régionales appellent à l'aide et que les Nations unies prennent une résolution. Au prétexte de protéger les civils, comme le lui accorde finalement le Conseil de sécurité avec la résolution 1973, la France intervient directement dans ce conflit et apporte un important appui militaire aux rebelles libyens.

Les limites de l'armée française

Au début de son mandat, Nicolas Sarkozy peinait à trouver son style en matière de politique étrangère. Entre un Claude Guéant omniprésent sur les dossiers clefs et un Bernard Kouchner effacé aux Affaires étrangères, Paris ne réussit pas à s'imposer. Denis Bauchard, ancien diplomate et consultant à l'IFRI, se souvient d'une politique «confuse» et «d'initiatives intempestives» avec comme «point culminant les couacs sur la Tunisie en janvier 2011».

Avec l'arrivée d'Alain Juppé au Quai



Homme hissant le drapeau français sur un char appartenant aux forces loyales à Kadhafi.

d'Orsay, «on retrouve la politique étrangère que la France a appliquée au fil des présidences successives». Le réseau diplomatique, l'un des plus vastes au monde, cherche alors à rattraper son retard. A la traîne sur tous les dossiers maghrébins, c'est avec la Libye que Paris parvient à retrouver sa stature. De nouveau, «la communauté internationale attend la voix de la France», se félicite le porte-parole du Quai d'Orsay, Bernard Valero. En première ligne, longtemps avant que des soldats tricolores ne se déploient, c'est en effet la diplomatie qui effectue le gros du travail.

L'armée française, elle, est limitée par des effectifs en constante réduction et fortement monopolisée par les opérations libyennes et afghanes. Entre ceux qui sont sur place et ceux qui se préparent à y aller, en Afghanistan ce sont en permanence pas moins de 6 000 à 7 000 hommes qui sont mobilisés. La marine nationale et l'armée de l'air ont, elles, fourni d'importants efforts en Libye. Après presque sept mois sur place, ils doivent à présent reconditionner personnels et matériels.

Désengagement militaire

«Une opération de sept mois en Libye, c'est autant de temps pour rattraper la formation et tout ce qui va avec», explique le général Hervé Charpentier, commandant des forces terrestres. Il décrit un «cycle en cinq temps» qui doit permettre de déployer des troupes «tout en préservant la vie personnelle». Il faut ensuite laisser les effectifs se régénérer, respirer et s'entraîner. Il faut également du temps pour permettre au matériel d'être remis en conditions.

«D'ici la fin 2011, on aura reconstitué à peu près nos stocks de munitions, nos capacités aériennes et maritimes», assure le général Didier Castres. Ce haut responsable de l'état-major des armées promet que «dès l'année prochaine, nous serons de nouveau capables de répondre à une série de crises similaires».

Philippe Migault, chercheur à l'Iris, spécialisé en politique de défense, remarque de son côté que l'heure est au désengagement. Nicolas Sarkozy a initié le retrait des troupes en Afghanistan. De même, les contingents déployés en Côte d'Ivoire ou au Kosovo sont régulièrement diminués. Des troupes fraîches disponibles pour soutenir la grandeur de la France et les libertés des peuples ? Pas tout à fait :

«Nous allons récupérer des effectifs oui, mais ça ne sera pas plus facile pour autant. Dans l'ensemble, le nombre d'hommes baisse : nous allons passer sous la barre des 100 000 soldats d'ici peu. Actuellement, l'instrument militaire français tourne à 110%. Les hommes continueront. Mais les matériels ?»

Et pour quoi faire ? Les deux dossiers diplomatiques du moment, l'Iran et la Syrie, ne sont pas la Libye. Face à Damas, Paris s'est allié à Ankara pour mener l'offensive aux Nations unies. Huit mois de dur labeur. Une bonne dizaine de régimes de sanctions contre Bachar el-Assad. Des réunions quotidiennes impliquant les équipes en Turquie, en Russie, en Chine, à New York, dans l'ensemble du monde arabe et à Paris. Tout ce petit monde s'échine à convaincre le Conseil de sécurité de voter une résolution contre Damas. La France, faute d'une capacité militaire équivalente à celle des Etats-Unis, doit convaincre et mobiliser ses alliés alors que Pékin et Moscou sont décidés à ce que le Conseil de sécurité ne soutienne pas d'action en Syrie. Bernard Valero regrette cette lenteur d'action : «Il y a 20 ans, c'était facile, la diplomatie. Les méchants à l'Est, les pauvres au Sud, les riches au Nord. Maintenant, il faut prendre en compte les Etats, les grandes entreprises, les ONG, les réseaux terroristes ou criminels».

Sur le dossier syrien, «la France a toujours été à l'initiative, tout le réseau est sous-tension et cherche à faire avancer les choses». «Nous nous battons contre le temps», analyse-t-il.

Ni la France, ni l'Europe n'ont plus la main sur le dossier iranien

Cette lenteur dans les dossiers est caractéristique d'une région agitée et complexe dans laquelle les intérêts se mélangent. L'Iran est un autre exemple de l'incapacité internationale à maîtriser un risque pourtant pris au sérieux par de nombreux acteurs.

Alors que les initiatives se sont multipliées, tantôt de la part des Etats-Unis, tantôt de la part de l'Europe, Téhéran a encore montré fin novembre que l'Iran pouvait rester menaçant. Après l'invasion de l'ambassade britannique par des manifestants, Paris a rappelé son ambassadeur. Bernard Hourcade, spécialiste de l'Iran au CNRS, n'y voit qu'une «précaution», une «volonté de marquer le coup sans aller trop loin». Le der-

nier rapport de l'AIEA, seul document d'une organisation internationale à ce jour à déclarer que Téhéran a eu un projet nucléaire militaire, ne dispose que de preuves datant au mieux de 2003, constate encore le chercheur. Après, le régime est entré dans une phase de négociations complexes, principalement avec les Etats-Unis. Mais pour le chercheur, la France a déjà perdu la main sur ce dossier.

«La France, sous Jacques Chirac et Dominique de Villepin, avait une politique active vis-à-vis de l'Iran. Elle cherchait une solution par le haut. Nicolas Sarkozy, lui, a opté pour une politique beaucoup plus "bushiste"... mais au moment où Barack Obama est arrivé au pouvoir. Nous n'avons plus de politique autonome en Iran depuis quatre ans. Ni la France ni l'Europe n'ont plus la main sur ce dossier». Philippe Droz-Vincent, spécialiste du Monde arabe à Science Po, admet lui aussi que la communauté internationale restera «plus dans une logique de négociation plutôt que de conflit». Si les hypothèses sur une guerre potentielle contre l'Iran, notamment menée par Israël, sont régulièrement évoquées, lui n'y voit qu'un «exercice rhétorique» dont la réalité reste finalement assez peu probable. Au sens conventionnel du mot guerre en tous les cas. La France ne devrait-elle pas suivre l'exemple américain ? A l'approche des élections, Washington s'est fait plus discret sur la scène internationale. Au milieu de la crise économique générale, Barack Obama a tout intérêt à ne pas s'engager dans de nouveaux conflits. Pour Philippe Migault, il paraît «évident que nous n'allons pas prendre de décision importante en matière de politique étrangère ou de défense à six mois de la présidentielle». Denis Bauchard prévoit lui aussi un ralentissement dans la visibilité française sur la scène internationale. «La politique de la France, après avoir été en première ligne, se fait plus prudente», constate-t-il. «Il est certain qu'il y aura des turbulences d'ici les élections et la diplomatie française restera certainement active mais sans doute avec prudence sans s'engager dans des interventions hasardeuses en Syrie ou en Iran». Comme tous les autres spécialistes de la diplomatie, il estime que les élections présidentielles et législatives ne se joueront pourtant pas sur les questions de politique étrangère. Surtout quand l'Hexagone traverse une véritable tourmente économique et sociale.

Romain Mielcare

Coup de froid entre Washington et Jérusalem

Le 16 janvier 2012, un communiqué bref était adressé par le chef d'État-Major israélien : «Après consultation étroite entre le commandement américain européen (EUCOM) et les Forces de défense israéliennes (FDI), l'exercice "Défi Austère 12" sera réalisé au cours du second semestre de 2012».

Les raisons de ce report, qui risque de conduire en fait à une annulation pure et simple des exercices militaires, ne sont pas explicitées mais deux thèses opposées sont aujourd'hui avancées. Elles illustrent toutes deux la divergence de taille entre Washington et Jérusalem sur la façon de répliquer à la menace militaire et nucléaire iranienne.

Élimination ciblée

Les États-Unis semblent avoir décidé d'éviter l'affrontement direct avec l'Iran qui avait choisi cette même période pour organiser ses propres manœuvres d'intimidation. Les autorités iraniennes avaient annoncé des exercices d'envergure en février dans le détroit d'Ormuz et dans le Golfe persique sous le nom de code «le Grand Prophète». Les Américains, ayant mesuré le risque d'une coïncidence avec les manœuvres militaires israélo-américaines, ne voulaient pas donner l'occasion à l'Iran de choisir une confrontation sans lendemain.

La République islamique semble à la recherche d'une aventure même militaire pour tenter de consolider son pouvoir affaibli par la contestation toujours vive des mollahs, les difficultés et sanctions économiques et pour finir des actions terroristes en plein Téhéran.

Le rial a perdu 45% de sa valeur à la suite de l'interdiction faite aux banques américaines de réaliser des transactions avec la Banque centrale iranienne. De surcroît, l'embargo sur le pétrole pèse lourd dans l'économie iranienne qui risque de perdre le marché européen, lequel absorbe 20% de sa production.

Le régime iranien aurait pu chercher à profiter de ces manœuvres pour se venger des Occidentaux accusés de l'assassinat d'un scientifique du domaine nucléaire, responsable de l'installation du département d'enrichissement d'uranium à Natanz.

L'élimination de cet expert, Mostafa Ahmadi Roshan, ressemble aux précédents meurtres de scientifiques travaillant pour le programme nucléaire iranien. L'expert en chimie et directeur de l'usine d'enrichissement de Natanz a été assassiné dans le nord de Téhéran par une bombe magnétique placée sous sa voiture par



- Benjamin Netanyahu et Barack Obama.

Barack Obama tente de calmer le jeu et d'éviter une confrontation avec l'Iran que Benjamin Netanyahu juge indispensable pour contrer un danger mortel pour Israël.

deux assaillants.

Cette nouvelle élimination ciblée a poussé les États-Unis à temporiser pour calmer le jeu. Barack Obama a condamné l'assassinat du savant et son administration affirme que les États-Unis n'ont joué aucun rôle dans cet attentat.

Cette façon affichée des Américains de se défaire d'un doigt pointé sur Israël et un nouveau signe de divergences de fond sur la façon de régler la question nucléaire iranienne. Washington cherche l'apaisement et la négociation et Israël considère que seul la force peut obtenir des résultats.

Accusations contre Obama

Ces divergences sont apparues encore plus au grand jour à la suite des déclarations du vice-Premier ministre, Moshé Yaalon, qui tient clairement le rôle de «méchant» dans le gouvernement. Il a accusé

l'administration américaine, lors d'une émission radiophonique, d'hésiter à mettre en application les sanctions et de trembler face à l'Iran car elle s'inquiète de la flambée des prix du pétrole.

Il a laissé entendre que Washington ne veut pas donner l'impression que ces manœuvres étaient le prélude à une frappe contre les installations nucléaires de l'Iran. Il a précisé qu'«une opération militaire est le dernier recours, mais Israël doit être prêt à se défendre».

Le message de Moshé Yaalon a même été plus loin laissant entendre que les hésitations américaines étaient suspectes. On ne peut pas dire que ces propos aient été appréciés à Washington d'autant plus que la question iranienne et celle des relations avec Israël est sans doute le sujet de politique

internationale le plus important de la campagne présidentielle américaine qui a commencé. Et que la «faiblesse» d'Obama est déjà un argument de campagne des Républicains. La décision de surseoir aux exercices militaires est donc clairement le signe d'un malaise.

Le président Obama a cependant maintenu l'envoi d'un troisième porte-avions, l'USS Abraham Lincoln, dans le Golfe persique. L'annulation des exercices américano-israéliens donne aussi à penser que Barack Obama craint que les Israéliens ne décident d'agir seuls et que les trois porte-avions sur zone ont pour rôle de contrer toute action de représailles iraniennes contre les forces américaines.

La visite programmée en Israël du général Martin Dempsey, chef d'État-major des armées des États-Unis, qui a l'origine avait pour rôle de coordonner les exercices, a pris une autre tournure. La charge de Moshé Yaalon contre l'administration américaine est interprétée comme les prémices d'une offensive d'envergure israélienne contre les installations nucléaires iraniennes.

Une menace agitée à plusieurs reprises et que jusqu'à aujourd'hui les pressions et les assurances américaines avaient réussi à empêcher. Mais pour Netanyahu et les faucons israéliens, le temps presse avant qu'il ne soit trop tard. Martin Dempsey a donc la délicate mission de dissuader une nouvelle fois les Israéliens d'attaquer l'Iran sans un accord tacite des Américains.

Divergences

S'il n'y a pas de rupture entre les Américains et les Israéliens, ils ont clairement les uns et les autres une approche opposée de la façon de faire face à la menace iranienne de se doter d'une arme nucléaire et de «rayer de la carte» Israël. Les Américains, en période électorale, ne peuvent totalement s'opposer aux Israéliens qui, de leur côté, ont

besoin de l'alliance américaine face à un monde occidental très hostile à toute action de force contre Téhéran.

Les Israéliens refusent de donner plus de temps aux Iraniens, tandis que les Américains gardent l'espoir d'une ouverture diplomatique. Ils ne croient pas à la volonté d'Ahmadinejad de trouver un terrain d'entente pacifique avec les Occidentaux, et ils doutent de la volonté de Barack Obama d'engager son armée pour frapper seul, sans l'aide israélienne, un Iran nucléaire.

Il a pourtant tenté de donner des gages en assurant les Israéliens que les troupes américaines étaient dotées d'armement sophistiqué, comme le système de défense Thaad capable d'intercepter et de détruire tout missile balistique pouvant toucher Israël.

Mais Benjamin Netanyahu n'est pas prêt à hypothéquer la sécurité de son pays entre les seules mains américaines et il a mandaté son vice-Premier ministre pour le dire haut et fort. Il réclame des actions concrètes qui tardent à venir. Il sait qu'il dispose d'une fenêtre d'opportunité qui lui est donnée avec l'approche de l'élection présidentielle de 2012. Il n'est cependant pas prêt à un clash avec les Américains car, lui-aussi, aura à connaître le temps des élections. L'opposition se raffermira avec la restructuration du parti travailliste et l'arrivée d'opposants illustres comme l'ancien chef du Mossad, Meir Dagan, l'ancien chef d'État-Major Gaby Ashkénazi et le journaliste vedette Ya'ir Lapid. Un conflit avec les alliés américains serait mal perçu par les électeurs. Alors les deux parties s'enferment dans une partie de poker, usant de la contrainte et du bluff. Netanyahu fait comprendre à Barack Obama qu'il pourrait faire intervenir le lobby pro-israélien pour faire obstacle à sa réélection en appuyant le candidat républicain. Il use de cette menace pour appuyer son droit d'intervenir seul contre l'Iran alors que son vœu le plus cher reste une action conjointe avec les États-Unis pour mettre un terme au danger nucléaire iranien.

Jacques Benillouche



KIOSQUE

Concordia

Le témoignage-clé d'une mystérieuse blonde

Une Moldave de 25 ans, que les médias italiens soupçonnent d'avoir été «l'invitée spéciale» du capitaine du bateau, a pris sa défense jeudi. Les enquêteurs sont à sa recherche pour l'interroger.



C'est le témoignage qu'attendent les enquêteurs. Celui de la mystérieuse femme blonde qui aurait été aperçue au restaurant en compagnie du capitaine du Costa Concordia le soir du naufrage du navire, qui a fait onze morts et 26 disparus. Elle pourrait, selon la justice, permettre d'apporter un nouvel éclairage sur ce drame. Était-elle avec Francesco Schettino au moment de la collision ? Si oui, où se trouvaient-ils ? Était-elle enregistrée comme passagère sur le navire ? Autant de questions que se sont posées ce jeudi les médias transalpins.

Selon le quotidien italien *La Repubblica*, Domnica Cemortan, 25 ans,

travaille au sein de la compagnie Costa Crociere depuis cinq ans. Originaire de Moldavie, elle se trouvait toutefois sur le navire pour ses vacances. C'est le commandant qui aurait donné son nom lors de son interrogatoire, affirmant qu'elle se trouvait à ses côtés lors de l'accident. Une version déjà communiquée par plusieurs témoins qui avaient déclaré avoir vu la jeune femme dans la salle des commandes au moment de la collision du paquebot avec un rocher. Si l'intéressée ne nie pas avoir été aux côtés du capitaine au moment de l'impact, elle a en revanche expliqué, au cours d'une interview à la chaîne moldave Jurnal TV, qu'elle était au restaurant. Ce n'est qu'ensuite qu'elle serait montée dans

la salle des commandes pour traduire en russe des informations fournies par des officiers afin d'aider à l'évacuation du navire.

Le commandant «a sauvé plus de 3 000 personnes»

«Il faisait nuit, de nombreux objets tombaient, les gens criaient. Le bateau s'inclinait de plus en plus. Quand j'ai rejoint le canot de sauvetage, j'ai pensé que nous étions sauvés, mais un gros bout de métal a commencé à le pousser et beaucoup de personnes ont sauté dans la mer», a raconté Domnica Cemortan à Jurnal TV. Avant de défendre le commandant de bord : «Je pense qu'il a fait un travail extraordinaire, tout l'équipage le pense. Il a sauvé plus de trois mille personnes».

Le quotidien *Il Corriere della Sera* s'interroge de son côté sur la présence sur le bateau de la jeune femme, qui n'apparaît ni sur la liste des membres d'équipage, ni sur celle des passagers. Était-elle une «invitée spéciale» de Francesco Schettino ? Costa Crociere s'est empressé de répondre à ces questions dans *L'Unità* : «Elle a correctement embarqué dans le port de Civitavecchia», le 13 janvier, jour du naufrage. La compagnie s'est également dit prête «à fournir aux autorités compétentes, quand elles le demanderont, l'identité de la personne et le numéro du billet acheté». «Les lois en vigueur, les normes de sécurité et les systèmes de contrôle qu'elle a mis en place, ne permettent pas l'embarquement de personnes non enregistrées», a-t-elle ajouté. Le procureur de Grosseto a de son côté demandé à la police de retrouver la mystérieuse blonde pour éclaircir ces zones d'ombre.

Le Figaro

Accusé de téléchargement illégal

La justice américaine bloque le site Megaupload

Considéré comme l'un des plus grands sites de téléchargement de fichiers au monde, il est accusé par les autorités américaines d'enfreindre les lois sur la protection des droits d'auteur.

La justice américaine a ordonné jeudi la fermeture de 18 sites Internet dont Megaupload, l'un des plus grands sites de téléchargement de fichiers au monde, et d'autres sites du groupe, dont Megavideo. Elle leur reproche d'avoir violé les droits d'auteur en offrant, sur leur site, des films, séries et autres produits piratés. Les autorités américaines évaluent le préjudice subi par l'industrie culturelle à 500 millions de dollars. A contrario, ces activités auraient permis au réseau d'empocher 175 millions de dollars.

Megaupload permet de partager des fichiers légaux mais est en pratique massivement utilisé pour héberger des films et

des albums piratés. Megaupload Ltd, et une autre entreprise liée à l'affaire, Vestor Ltd, ont été inculpées par une chambre d'accusation de l'État de Virginie pour violations des droits d'auteur mais aussi tentatives de racket et de blanchiment d'argent, des infractions passibles de 20 ans de prison.

Le FBI et le ministère américain de la Justice poursuivent sept personnes. Elles disent avoir arrêté, en Nouvelle-Zélande, le fondateur de Megaupload, l'Allemand Kim Dotcom aussi connu sous les noms de Kim Schmitz et Kim Tim Jim Vestor, appréhendé en compagnie de deux autres personnes.

50 millions de dollars d'actifs saisis

Les autorités américaines, en collaboration avec huit autres pays, expliquent avoir

saisi 50 millions de dollars d'actifs sur des comptes de la société basée à Hong Kong, et visé plusieurs lieux dans lesquels elle possédait des serveurs informatiques, aux États-Unis mais aussi aux Pays-Bas et au Canada. Le FBI et le ministère de la Justice américain estiment qu'il s'agit de l'une des plus «grandes affaires de violation des droits d'auteur jamais traitées aux États-Unis».

La décision américaine intervient au lendemain de la mobilisation de nombreux acteurs du web américain contre la loi anti-piratage SOPA. Elle a entraîné jeudi soir la réaction du collectif de pirates informatiques Anonymous qui a attaqué le site du ministère de la Justice américain, rendu inaccessible. Elle a aussi suscité une vague de commentaires sur les réseaux sociaux.

Jérôme Bouin

Bangladesh

Échec d'une tentative de coup d'Etat

Un coup d'Etat fomenté par des officiers au Bangladesh a été déjoué par l'armée le mois dernier, a annoncé jeudi le porte-parole de l'armée, le général Masud Razzek. «Nous avons découvert un odieux complot pour renverser le gouvernement démocratique du Premier ministre, M^{me} Sheikh Hasina, via l'armée en décembre», a indiqué le porte-parole de l'armée, dans un communiqué.

«La tentative de coup d'Etat avait été fomentée par des expatriés bangladais en contact avec des officiers ayant des croyances religieuses extrémistes», a dit la source, ajoutant que «la tentative a été déjouée avec les efforts concertés des soldats de l'armée». Une commission d'enquête a été installée par l'armée le 28 décembre pour juger du sort des responsables présumés de la tentative de coup d'Etat. «Le commandant Syed Ziaul Haq, actuellement en fuite, est accusé d'être le co-organisateur de la tentative du coup d'Etat», a souligné le communiqué, annonçant que «deux officiers à la retraite en lien avec le complot, dont un colonel, ont été arrêtés».

Le mois dernier, des sites d'informations en ligne avaient fait état de rumeurs sur l'échec d'un coup d'Etat après les accusations de la chef de file du principal parti d'opposition, Khaleda Zia, concernant «des disparitions» au sein de l'armée, qui avait qualifié ces allégations de «provocatrices et mensongères». Depuis son indépendance en 1971, le Bangladesh connaît régulièrement des flambées de violences politiques, des coups d'Etat et contre-coups. En 1975, le premier président du pays fut assassiné lorsque l'armée renversa le gouvernement. A peine arrivé au pouvoir, le gouvernement de Sheikh Hasina fut secoué en 2009 par une sanglante mutinerie au sein de l'armée qui fit 74 morts.

Médecins à diplômes étrangers

Le Sénat français autorise la prolongation de l'autorisation d'exercice

Une commission ad hoc du Sénat français a avalisé jeudi la prolongation du régime temporaire d'autorisation d'exercice des médecins à diplômes étrangers, qui a expiré en décembre dernier, ouvrant le droit à quelque 4 000 professionnels hors Union européenne de continuer à pratiquer ce métier en France jusqu'à fin 2016.

La commission considère, en adoptant une proposition de loi sur cette catégorie sociale, que ces praticiens exercent «dans des conditions précaires, des fonctions essentielles au sein de nombreux hôpitaux, notamment ceux situés dans des déserts médicaux», soulignant que la précédente réforme de décembre 2006 n'a pas permis de trouver, dans les délais prévus, une solution adaptée et pérenne pour environ quatre mille d'entre eux, dont l'autorisation d'exercer expirait au 31 décembre 2011.

Ces praticiens avaient tenté d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la précarité de leur situation en tenant, l'été dernier, un sit-in devant le ministère de la Santé pour réclamer une régularisation de leur statut qu'ils ont jugé «dévalorisant humainement et pécuniairement» par rapport aux prestations fournies.

La commission des affaires sociales du Sénat a estimé, dans ce contexte, que le gouvernement a réagi «trop tardivement», d'autant, estime-t-elle, que le dispositif de report qu'il avait fait adopter en catastrophe dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012 a été censuré par le Conseil constitutionnel pour une raison formelle.

«De ce fait, la situation juridique et statutaire de ces médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et sages-femmes, est devenue plus précaire encore, ce qui constitue un risque lourd pour la continuité et la permanence des soins dans certains services hospitaliers», soutient la commission sénatoriale, à majorité socialiste, signalant le mérite de reconnaître l'apport quotidien des diplômés hors de l'Union européenne au système français de santé.

Farid D.

Venezuela

5 morts dans le crash d'un hélicoptère

Un hélicoptère s'est écrasé jeudi dans le parc national de Canaima, situé dans l'Etat de Bolivar, dans le sud du Venezuela, tuant les cinq personnes qui se trouvaient à bord, ont indiqué les secouristes. Cet hélicoptère de tourisme, un Bell 206 Long Ranger, a disparu mercredi après-midi pendant son vol au-dessus du plateau d'Auyantepui, où se trouvent les spectaculaires chutes Angel, qui sont les plus grandes cascades du monde. L'hélicoptère accidenté était l'un des trois mis en service pour couvrir cet itinéraire touristique. L'épave de l'appareil a été retrouvée jeudi après-midi lors de recherches organisées conjointement par les unités de la Protection civile du Service aérien et du Service national de recherches et de secours. Les corps des victimes seront transportés jusqu'à la ville de Puerto Ordaz, située dans le nord de l'Etat de Bolivar. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.



CULTURE

Théâtre

Le public algérois découvre le raffinement du Nô japonais



Des pièces tirées du théâtre Nô, présentées jeudi soir à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth-Alger) ont jeté dans le ravissement le public algérois, venu nombreux découvrir le raffinement de l'art théâtral de vieille tradition japonaise.

Parmi les 250 pièces de ce patrimoine vieux de plus de six siècles et qui comprend cinq genres, c'est " Kakitsubata-l'iris), une œuvre dont le personnage principal est l'esprit d'une fleur, qui a été jouée, suivie de quelques tableaux d'une autre pièce narrant "le combat victorieux d'un samouraï contre l'esprit de l'araignée". " C'est pour fêter comme il se doit le cinquantième anniversaire des relations algéro-japonaises que nous avons convié les meilleurs artistes de notre pays afin de vous faire connaître cette partie essentielle de notre patrimoine, inscrite par l'Unesco en 2001 parmi les chefs-d'œuvre de l'humanité" a déclaré en ouverture du spectacle M. Tsukasa Kawada, ambassadeur du Japon à Alger. M. Tsukasa Kawada a ensuite expliqué que selon le concept "Yongen", créé par Zeami (fils de Kan-Ami inventeur du Nô), "la beauté des fleurs est plus belle lorsqu'elle est cachée ". C'est pourquoi les expressions du visage sont totalement occultées (le visage est en général masqué), la gestuelle y est réduite à un ensemble de figures dont la signification est strictement codifiée, les pas y sont glissants et les

corps rigides comme pour mieux mettre en valeur la beauté de la poésie, des chœurs et des instruments. Après une explication de cette gestuelle par un des comédiens, le public silencieux et captivé a pu apprécier l'un des plus célèbres contes inspirés de la vie du grand poète Ariwara No Narihira (825/880), petit-fils de l'empereur Kanmu, connu autant pour sa beauté que pour la relation amoureuse qu'il entretenait avec Takako No Kisasi, épouse de l'empereur Nijo. Accompagnés de trois tambours, une flûte traversière et sept choristes, Tateda Yoshihiro et Takeda Munekazu (cette dernière est considérée comme trésor culturel immatériel) ont admirablement campé la rencontre entre un moine bouddhiste en voyage et une villageoise de Yatsuhachi dans l'état de Mikawa. Perdu dans la contemplation des iris qui bordent la rivière, le moine est interpellé par une femme qui lui apprend que les habitants de son village sont tellement beaux qu'ils ont été chantés par le grand poète Ariwara No Narihira des siècles avant. "Le temps est passé après le poète mais les fleurs restent" clame la villageoise qui offre l'hospitalité au moine pour la nuit. Dans sa pauvre cabane, elle apparaît sou-

dain, vêtue d'une robe merveilleuse, une couronne étincelante sur la tête. "C'est la couronne du poète et la robe de sa compagne, je les garde en souvenir." déclare-t-elle au moine abasourdi, avant d'ajouter, " Je suis l'esprit de Kakitsubata, l'iris". Grâce au chant qu'a écrit le poète, nous, les fleurs avons acquis une âme et nous pouvons aller au paradis." Devant le moine émerveillé par ce miracle, l'esprit de la fleur chante et danse toute la nuit les amours du poète disparu.

Au bout de cette nuit initiatique le prêtre aura appris que le poète Ariwara No Nahiria était l'incarnation de Kabu-Bosatsu (esprit de la chanson et de la danse) et que les fleurs et les plantes pouvaient, elles aussi, avoir une vie spirituelle et aller au paradis. Les mélodies de la flûte traversière, les sons gutturaux, et la technique vocale très particulière des choristes, des joueurs de tambour et des deux principaux interprètes ont subjugué le public qui a chaleureusement applaudi les artistes japonais. Pour permettre au public de suivre les pièces de théâtre, un écran géant placé à côté de la scène, déroulait les dialogues traduits simultanément en langue française.

POINT A LA LIGNE

50 ans déjà

Par Malik Bellil

Le "lancement" n'en a pas encore été fait mais, il semble bien qu'outre Méditerranée l'on ait mis les bouchées doubles pour commencer avant l'heure les festivités et activités diverses commémorant le cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie pour de la fin de la guerre, selon l'angle sous lequel on se place. Ainsi donc et outre des cycles cinématographiques, généralement des documentaires, suivis de débats auxquels participeraient d'éminentes personnalités politiques ou autres et présentement annoncés sur les différentes chaînes de télévision hexagonales, la dix-huitième édition de la Foire du livre maghrébin qui débute le 18 février prochain dans la capitale française, sera elle aussi consacrée à l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur. Plus de cent-cinquante auteurs venus des trois pays du Maghreb mais aussi parmi ceux résidant en France prendront part à cette désormais traditionnelle manifestation devenue un espace incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à l'actualité littéraire et artistique maghrébine. Il n'y a pas, et il ne saurait y avoir compétition entre ce qu'entendent préparer et présenter la partie algérienne et celle française, les deux événements auraient même vocation à être pensés et organisés de façons distinctes et séparées, mais à quelques mois à peine de la date fatidique du 5 juillet prochain l'on ne peut que relever l'absence totale d'informations émanant de la partie algérienne concernant le contenu et les perspectives d'une telle commémoration. La presse nationale aura par ailleurs suffisamment commenté les propos tenus par le ministre français des Affaires étrangères s'agissant de "une certaine retenue" avec laquelle devraient être conçues et présentées ces différentes manifestations. Il reste que, côté français notamment, un certain nombre d'ouvrages consacrés autant à la période coloniale, à celle de la lutte de libération nationale qu'à l'Algérie post-indépendance sont également en voie de publication. Pour l'heure chez nous, et hormis le bouche à oreille, les exagérations et les excès qu'on lui connaît habituellement, rien ou presque n'a pour le moment filtré sur la question. Tout ce que l'on croit jusqu'à présent savoir c'est le budget "colossal" annoncé. Attendons donc pour voir. M. B.

Musique

L'Aarc détaille son cycle musical "Des racines et des airs"

« Des racines et des airs », un nouveau cycle musical à thèmes décliné en quatre périodes, sera organisé par l'Agence nationale pour le rayonnement culturel (Aarc) au cours du premier semestre 2012, a annoncé à Alger le responsable de la section musicale de l'agence. Le premier rendez-vous, prévu du 24 au 26 janvier à la salle Ibn Zeydoun sous le thème "Andalousie, Maghreb terres d'accueil", prévoit des concerts du Marocain Aziz Sahmaoui, l'ex-leader de l'ONB, Louis Winsberg le guitariste, de jazz et flamenco et Calle Cerezo Majesta Flamencea (spectacle de musique et danse flamenco), a précisé M. Mustapha Rahmouni au cours d'une conférence de presse. La musique gitane avec comme invités Gypsy Connexion,

une fusion entre les musiciens gitans d'Inde et d'Andalousie, Hocine Boukella et "Tire-Laine" présenteront un projet musical berbère tzigane ainsi que "Dhabi", un autre groupe de gitans du Rajasthan et du Tchad, s'inviteront, eux, en février. "Jazz d'ailleurs", un cycle qui présente du jazz européen avec Philip Catherine, du jazz des Caraïbes avec la formation Sakesho, et du jazz oriental de Fawzi Chekili, sont programmés pour avril. Au mois de juin, en guise de clôture du cycle, le luth sera à l'honneur, avec un concert en version électro par Niqolah Seeva, en version moderne par Anwar Abudragh et à la mode "Balkans" par Cak Malko.

Selon le responsable de l'Aarc, le cycle s'inscrit dans la démarche de l'agence qui vise, pour l'année 2012, la promotion

des cultures nomades et métissées. Le choix des artistes et des thèmes, a-t-il précisé, obéit à l'idée de "mettre en évidence le Maghreb et l'Andalousie comme un point de convergence des cultures nomades", tout en consacrant un cycle à la musique gitane et un autre au jazz, "considérés tout deux comme des musiques qui ont beaucoup voyagé de par le monde".

De la même, a poursuivi le responsable, le choix de l'Aarc s'est aussi porté sur le luth, "un instrument qui offre une multitude de possibilités d'expression aux artistes".

Par ailleurs, M. Rahmouni a indiqué que l'Aarc planchait sur la préparation d'un programme intégrant plusieurs activités culturelles à l'occasion du cinquantième de l'indépendance de l'Algérie.



PAROLES DE FEMMES

«Le problème, c'est que si l'on ne prend pas de risque, on risque encore davantage».
Erica Jong



FEMMES

ILS ONT DIT :

«Mêle à la sagesse un grain de folie ; il est bon quelquefois d'oublier la sagesse».
Horace

Page animée par Tinhinan

ACTUS-FEMMES

SO FIA DJAMA

«MOLLEMENT UN SAMEDI MATIN» QUAND LE MALAISE SOCIAL S'EXPRIME EN «VIOL PRESQUE PARFAIT»



«Je ne parle pas de cette Alger la blanche que l'on voit dans les cartes postales mais plutôt des peines et de l'étouffement de sa population. Rien ne fonctionne comme il se doit dans cette ville si on avait à examiner en profondeur le quotidien des gens», a indiqué Sofia réalisatrice du «Mollement un samedi matin» de Sofia Djama

Le court métrage «Mollement un samedi matin» de la réalisatrice Sofia Djama, projeté mercredi soir à la salle Mohamed-Zinet (Alger), dissèque à partir d'un viol «presque parfait», les dysfonctionnements de la vie algéroise, une vie visiblement en désarroi. D'une durée de 26 minutes, le film, tourné au centre-ville d'Alger et sorti en France en 2011, reflète à travers Mayassa, une fonctionnaire dans une entreprise publique, et son violeur «impuissant», les conséquences d'une vie sociale sans commodités aucune : chômage, oisiveté, pauvreté, injustices, dégoût, etc. Des situations et des personnages frôlant l'absurde, ridicules parfois, pourtant «banalisés» dans la vie quotidienne des Algérois (bus surchargés, ascenseurs d'immeuble en panne, plombier arnaqueur, vulgarité dans la rue, chauffeur de taxi filou...), résumant la détresse de cette jeune femme, décidée à déposer plainte contre son hurluberlu d'agresseur. En vain. L'impuissance sexuelle du violeur symbolise l'impuissance sociale dans laquelle baigne les gens contre leur gré, ainsi que l'impuissance de dénoncer leur mal-être, selon les explications de la réalisatrice lors du débat ayant suivi la projection, organisée par le ciné-club de l'association Chrysalide. «Ce n'est pas un film sur le viol ni un film féministe. Le viol est juste un prétexte pour dénoncer le malaise et la détresse de notre société. En fait, tous les personnages du film, victimes ou bourreaux, sont pris en otage d'une pression», a-t-elle précisé. «Je ne parle pas de cette Alger la blanche que l'on voit dans les cartes postales mais plutôt des peines et de l'étouffement de sa population. Rien ne fonctionne comme il se doit dans cette ville si on avait à examiner en profondeur le quotidien des gens», a ajouté Sofia, réalisatrice aussi d'un premier court métrage de cinq minutes intitulé «Les cent pas de Monsieur X». Ce film qui raconte la quête d'un jeune Algérien pour retrouver les preuves de son existence, symbolisée par les traces de ses pas qui n'apparaissent ni sur le sable ni sur du ciment frais, alors que celui de son ami suédois Jorg sont visibles, a été projeté en début de soirée. L'histoire se déroule sur une plage avec tout juste les deux personnages. Elle illustre la subjugation de la jeunesse algérienne par l'Occident et sa tendance à limiter le mode de vie des autres en oubliant de suivre ses propres pas.

Tinhinan

VIE PRATIQUE

COMMENT BIEN MARCHER AVEC DES TALONS ?



à talons aiguilles ou de sandales à brides, ça ne tient pas du tout le pied. L'escarpin ou les bottes, c'est l'idéal pour apprendre. Pour vous entraîner, évitez les parquets et le carrelage qui sont de vraies patinoires. Le mieux : la moquette.

5 : LES PAS :

Il faut modifier sa démarche et aller vers le pas de danse. La non-chalance. La «cool attitude».

Lorsque on a des hauts talons il faut éviter à tout prix de faire des petits pas ! A moins que vous souhaitiez avoir l'air d'une poule qui a les pattes cassées.

Ne faites pas non plus des pas trop espacés mais trouvez le bon compromis, les grands pas sont beaucoup plus classe, harmonieux et donnent de l'allure ! Ayez les pieds parallèles, ne marchez pas en canard ou les pieds à l'intérieur !

6 : LE DÉHANCHÉ :

Quand on marche avec des talons il faut laisser le bas du corps détendu, les hanches relâchées, le haut du corps doit quant à lui rester stable. Sans vous balancer dans tous les sens, laissez aller vos hanches, il n'y a pas meilleur moyen de dévoiler vos belles formes féminines, avoir une démarche chaloupée, une allure classieuse, sensuelle et sexy.

FORME

2 IDÉES POUR BOOSTER VOTRE ÉNERGIE

Si votre moral est en berne et que la fatigue vous pèse sur les épaules, la solution c'est de trouver des activités qui vont booster votre énergie. Tour d'horizon.

1. POUR VOUS DÉTENDRE ET GÉRER VOTRE STRESS

Quoi ? Le yoga. Véritable art de vivre et de penser, cette pratique ancestrale est accessible à tous, indépendamment de l'âge et de la condition physique. Elle éveille la conscience de soi sur les plans physique, intellectuel et émotionnel. Par un travail postural et respiratoire, elle permet d'accéder à la confiance en soi, indispensable au bien-être physique et psychologique.

Partez donc en voyage à la découverte de vous-même : vous prendrez doucement conscience des différents aspects de votre personnalité pour accéder à une véritable stabilité interne.

Il facilite le contrôle de vos émotions par le biais de la respiration. Le stress est évacué et mieux géré au quotidien.

Après une séance, on est détendue mais tonique, moins stressée et pleine d'énergie !

Pour qui ? Le yoga s'adresse aux «survoltées» qui désirent se calmer et gérer leur stress, ou aux femmes «zen» qui cherchent une activité épanouissante.

2. POUR ENTREtenir VOTRE SANTÉ À LONG TERME

Quoi ? Le Qi gong est une «gymnastique de l'énergie», qui vient d'une tradition millénaire chinoise. Ce sport accorde une grande importance à l'énergie vitale, le «Qi».

En alternant méditation, exercices respiratoires et mouvements lents et fluides, le qi gong se révèle être un sport de prévention, qui agit sur les troubles du métabolisme et prévient des maladies, tout en améliorant la concentration.

Pour qui ? Celles qui ont envie d'entretenir leur santé à long terme (état des muscles, du squelette, effet

positif sur les maladies évolutives ou encore le diabète). Les sportifs, eux, apprécieront les effets sur la concentration, la gestion du stress et l'épanouissement personnel que procure cette discipline.

On peut avoir les chaussures les plus jolies, si on a l'air d'une cigogne qui marche sur des oeufs, ça ne va pas du tout. Pourtant, avancer sur plus de cinq centimètres, ce n'est pas si dur, même si vous passez l'année en baskets.

Alors, quels sont les détails importants pour être belle en talons ?

1 : LA POSTURE

Une fois les talons enfilés, commencez par vous tenir bien droite et tendez les jambes ne pliez pas les genoux!

Imaginez que vous avez un verre d'eau sur la tête. Allez, on se redresse !

2 : L'ÉQUILIBRE

Pour trouver votre équilibre, ne regardez pas vos pieds. Votre poids doit naturellement se porter légèrement vers l'avant. Cambrez-vous légèrement.

3 : LE DÉMARRAGE

Faites vos premiers pas comme si vous marchiez sur la pointe des pieds, ça aide. Il faut toujours se tenir bien droite et regarder devant soi. Le tout, si possible délicatement, pour avoir une allure fluide.

4 : LA DÉMARCHÉ

Pas de miracle, il faut s'entraîner. Pour y parvenir, il ne faut surtout pas essayer d'imiter quelqu'un. Le but est de trouver son propre rythme. Pour débiter, surtout pas de mules



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naïma MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.70.05 -

Fax : 021.63.70.05 - Service Publicité : 021 63 42 65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021 73.30.43

SPORTS ▶▶

Championnat professionnel de Ligue 1 (16^e J)

MCA-JSK EN VEDETE

Le championnat professionnel de Ligue 1 reprend ce samedi avec des matchs très intéressants, dont la confrontation qui mettra aux prises le Mouloudia d'Alger à la JS Kabylie. Ce match est considéré comme un classique entre des formations qui ont l'habitude de s'affronter et de donner le meilleur d'elles-mêmes.

Le club algérois qui s'est bien renforcé lors de cette phase retour avec l'arrivée du sociétaire du club égyptien le Ahly du Caire, Sayoud, souhaite remporter ce premier match de la phase retour. Cette rencontre est très importante pour l'équipe algéroise qui veut se relancer dans la course pour une place qualificative à une compétition régionale. De son côté, le leader ex-aequo avec l'ESS, à savoir l'USMA, aura la mission difficile en se déplaçant à Batna, de même que l'autre leader, l'ESS, qui se rendra chez la lanterne rouge, le NAHD.

Le MCA souhaite frapper fort dès la reprise et remporter les trois points devant son public. Un succès permettrait au vieux club algé-

rois de rester sur une bonne dynamique, entamée depuis la 13^e journée, en enchaînant quatre matches sans défaite.

Pour sa part, la JSK désire se rapprocher davantage du podium, ce qui passera inéluctablement par un bon résultat à Alger. L'ES Sétif, champion d'automne, aura un déplacement périlleux en donnant la réplique au NAHD, dans un duel des extrêmes qui s'annonce décisif, notamment pour le Nasria, lanterne rouge avec 8 points. Les «Sang et Or» qui n'ont enregistré aucune victoire depuis le début de la saison, espèrent amorcer un nouveau départ pour sauver le club de la relégation. Un faux pas du Nasria lui serait fatal dans l'optique du maintien, alors qu'un résultat pro-

bant des Sétifiens consoliderait leur place de leader. L'USMA, co-leader, et dont les résultats ont été jugés en-deçà des attentes par les observateurs, vu notamment le recrutement de qualité effectué durant l'intersaison, sera en appel à Batna, dans un match difficile pour les Algérois.

Le CRB aura lui aussi un déplacement périlleux à El Eulma. Le Chabab qui ne veut pas être distancé à une bonne carte à jouer. L'ASO, champion en titre, accueillera le MC Saïda dans un derby de l'Ouest qui devrait revenir à l'équipe locale. Les Chélifiens, intraitables, espèrent réaliser un succès qui leur donnera l'occasion de suivre la cadence du duo de tête.



Le MCS, en perte de régime depuis quelques journées, devra rester vigilant et éviter un autre faux pas qui compliquerait sa tâche en vue du maintien, d'autant que quatre points le séparent du premier non reléguable. Le MCO se rendra à Alger pour défier l'USMH, qui reste sur une défaite à domicile face au WA Tlemcen (0-1). Les Harrachis devront sortir le grand jeu face à une équipe oranaise qui semble déterminée à assurer son maintien, comme ce fut le cas lors de la saison 2006-2007. Les deux dernières rencontres au program-

me, JSM Béjaïa-CS Constantine et AS Khroub-WA Tlemcen, s'annoncent a priori équilibrées.

Imad M.

Le programme:

Samedi 21 janvier 2012 :
MCE Eulma-CR Belouizdad
AS Khroub-WA Tlemcen
USM Harrach-MC Oran
CA Batna-USM Alger (17h45)
MCA Alger-JS Kabylie (17h45)
ASO Chlef-MC Saïda (17h45)
JSM Béjaïa-CS Constantine
NA Hussein-ES Sétif

Lutte

Deux experts étrangers seront engagés par la Fédération

LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE des luttes associées (FALA) envisage de recruter deux experts étrangers pour prendre en charge les athlètes algériens, en prévision du championnat d'Afrique et du tournoi qualificatif aux jeux Olympiques 2012 (JO-2012), prévus au Maroc du 12 au 18 mars, a-t-on appris jeudi auprès du directeur technique national, Rabah Chebbah. «Nous avons reçu l'accord de principe du ministère de la Jeunesse et des Sports pour faire venir deux experts étrangers dans le but de s'occuper des lutteurs algériens en prévision du championnat d'Afrique de luttes associées et du tournoi préolympique réservé à la zone Afrique-Océanie», a indiqué Rabah Chebbah à l'APS. «Le premier, un Arménien, est un expert en lutte gréco-romaine, tandis que le second, un Géorgien, est un spécialiste de la lutte libre», a-t-il précisé. Le championnat d'Afrique aura lieu du 12 au 16 mars prochain, suivi du tournoi qualificatif aux JO-2012, du 16 au 18 mars dans la ville marocaine de Marrakech. Le championnat d'Algérie de luttes associées, prévu vendredi à Oran, sera une occasion pour certains athlètes de se distinguer, selon le DTN. «La compétition va nous permettre de voir à l'œuvre quelques talents, notamment dans la catégorie des juniors qui va participer avec des éléments de l'équipe nationale», a-t-il indiqué. En prévision du rendez-vous marocain, la sélection algérienne entamera un stage d'une semaine juste après la fin du championnat d'Algérie.

Natation

Asloum officiellement DTN

Brahim Asloum a été officiellement désigné au poste de directeur technique national de la Fédération algérienne de natation (FAN), a-t-on appris jeudi auprès du secrétaire général de la FAN. «Sur décision du ministre de la Jeunesse et des Sports, Brahim Asloum a été désigné officiellement mercredi, au poste de directeur technique national de la FAN en remplacement de Reda Belakhal», a indiqué Mohamed Krich. Un véritable chantier attend le nouveau DTN, qui doit prendre ses fonctions jeudi. Sa première mission sera consacrée aux éléments de l'équipe nationale, qu'il réunira lundi prochain au niveau de la Fédération. Sur un autre registre, le bureau fédéral a fixé deux rendez-vous aux membres de l'assemblée générale : «Dans un courrier adressé à la tutelle, nous avons fixé les dates du 29 janvier pour la tenue de l'AG Extraordinaire de mise en conformité des statuts de la Fédération, et le 5 février prochain pour l'AG Ordinaire où seront présentés les bilans moral et financier des exercices 2009-2010 et 2010-2011», a-t-il conclu.

Judo/Classement mondial

Soraya Haddad à la 4^e place

La judokate algérienne Soraya Haddad (-52kg) occupe la quatrième place dans le classement mondial établi mercredi par la Fédération internationale de judo (IJF). Sa médaille de bronze remportée aux derniers «World Masters» d'Almaty (Kazakhstan), disputés les 14 et 15 janvier 2012, a fait gagner à Haddad trois places aux ranking de l'instance internationale. Elle est passée de la 8^e place avec un capital de 752 points à la 4^e avec un total de 912 points, soit un gain de 160 points acquis aux «World Masters». La catégorie de poids -52 kg est toujours dominée par la Japonaise Yuka Nishida, vainqueur du tournoi «World Masters» de Almaty.



Une minute de silence à la mémoire de Kezzal



Une minute de silence sera observée à la mémoire de l'ex-président de la Fédération algérienne de football (FAF), Omar Kezzal, décédé le 8 janvier dernier à l'âge de 76 ans, avant le début des matches du championnat de Ligue 1 et Ligue 2 professionnelles, prévus ce week-end, a indiqué jeudi l'instance fédérale. M. Kezzal avait présidé aux destinées du football algérien à trois reprises : de 1982 à 1984, de 1989 à 1992 et entre 2000 et 2001.

C'est notamment durant les mandats de M. Kezzal que le football algérien a connu ses plus belles heures de

gloire avec une qualification historique pour la Coupe du Monde de la FIFA 1982 lors du premier mandat, et la fameuse victoire face à l'Allemagne de l'Ouest, et le seul sacre des Fennecs en Coupe d'Afrique des Nations, en 1990, lors du deuxième.

Le regretté, ancien haut fonctionnaire des postes et télécommunications, a reçu durant l'année 2010 l'ordre du mérite de la Confédération africaine de football (CAF) pour services rendus au football africain. Il a également été honoré en 2011 par la FAF qui lui a décerné l'ordre du mérite en or.

Qadisiyah

Bouguèche au Ennasr Essaoudi ?

L'attaquant algérien du club saoudien de première division d'Al Qadisiyah, Hadj Bouguèche, serait sur le point de rejoindre l'équipe d'Ennasr Essaoudi où évolue Antar Yahia, rapporte jeudi la presse locale. Selon le journal saoudien *Alriyadh*, l'ancien attaquant du MC Alger intéresse fortement le club Ennasr qui veut l'enrôler au mercato d'hiver pour remplacer le Brésilien Wenger Da Silva, blessé et indisponible depuis deux mois.

Un accord entre Al Qadisiyah et



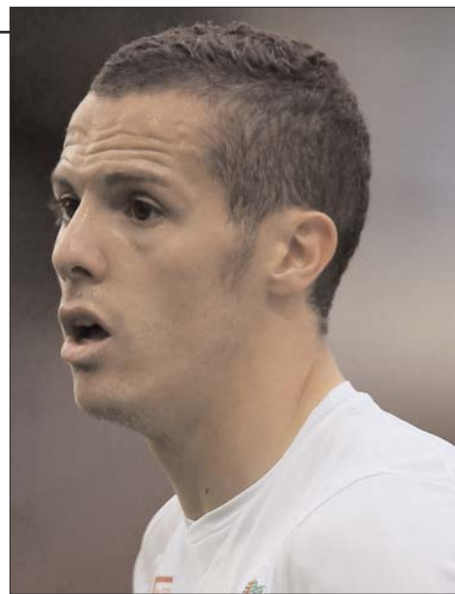
Ennasr devrait intervenir jeudi soir à l'issue de la rencontre du championnat des partenaires de Bouguèche contre Al-Taawoun.

Le buteur algérien s'est distingué depuis le début du championnat d'Arabie saoudite avec notamment deux triplés successifs lors de la phase aller. Hadj Bouguèche avait rejoint Al-Qadisiyah durant l'intersaison en provenance de l'Emirates Club (Emirats arabes unis), pour un contrat d'une année, d'un montant estimé à 1 million de dollars.

Milan AC

Mesbah passe avec succès la visite médicale

■ Le défenseur international algérien Djamel Mesbah, transféré mercredi de Lecce à l'AC Milan, a passé avec succès la visite médicale jeudi matin à Milan, rapporte la presse spécialisée. Le latéral algérien a ensuite subi des tests physiques à Milan avant la signature officielle de son contrat prévue plus tard, d'après le site spécialisé Tutto mercato. Djamel Mesbah s'est engagé mercredi avec l'AC Milan pour un contrat de quatre ans et demi, a annoncé Lecce sur son site officiel. Le joueur algérien toucherait environ 800 mille euros par an, en plus des bonus de victoires, estime la même source. En s'engageant avec l'un des plus prestigieux clubs au monde, champion d'Italie en titre, Mesbah (né le 9 octobre 1984 à Constantine), aura l'occasion de donner une autre dimension à sa carrière. Djamel Mesbah avait effectué son baptême du feu avec la sélection nationale le 28 mai 2010, à l'occasion du match amical disputé à Dublin face à l'Irlande (défaite 3-0) en vue du Mondial sud-africain.



REGARDS

Par Ahmed Halfaoui



AFP : Crime contre la vérité

Vous êtes une honnête femme ou un honnête homme, vous n'avez aucune raison de douter de ce que l'événement que l'on vous présente ne soit pas exactement tel qu'il a été dans la réalité, vous n'avez jamais imaginé que de véritables institutions médiatiques puissent mentir, vous n'aurez en aucune façon pensé que l'on insulte votre confiance, vous vous trompez. Devant votre téléviseur ou en lisant votre journal vous n'êtes pas sur vos gardes, parce que vous considérez qu'on vous sert ce qui s'est réellement passé. Pourtant, la grande Agence France Presse, à l'envergure mondiale, vient d'être prise en flagrant délit de manipulation, de mensonge et d'abus de confiance. Vous êtes peut-être de ceux à qui a été servi un reportage de l'AFP sur la visite du président Ahmadinejad au Venezuela. Avec Hugo Chavez, il s'est prêté à un point de presse où il était question d'ironiser sur la diabolisation, par la presse dominante, des deux pays et des deux présidents. Chavez a tenté de décrire le compte rendu que ferait cette presse de leur réunion de travail. Il a dit explicitement qu'on allait dire que l'Iran et le Venezuela allaient préparer une attaque nucléaire contre les Etats-Unis. L'attaque se ferait à partir des fenêtres de la présidence vénézuélienne. Tout ça avec une ironie décapante. Il ne s'est pas trompé. L'AFP publie une vidéo où la traduction des propos de Chavez lui fait dire qu'il menace son grand voisin de missiles, avec ce titre : «Chavez : nous allons attaquer les USA». *Le Nouvel Observateur* nuance à peine, avec cette autre manchette : «Ahmadinejad et Chavez attaqueront Washington». De nombreuses réactions indignées ont dénoncé cette bassesse, ce qui a poussé l'Agence à revoir sa copie et à rediffuser la vidéo avec une traduction plus ou moins exacte des paroles de Chavez, une traduction décontextualisée. Elle remet en ligne la vidéo avec ce titre : «Chavez ironise en disant qu'il va attaquer les USA». Ce qui est un autre mensonge, puisque Chavez ironise sur ce que les médias vont dire, en prévoyant qu'ils allaient lui faire dire «qu'il allait attaquer les USA». Nous ne sommes pas au bout de nos peines puisqu'un troisième mensonge par omission est commis. Toute la partie où les deux «fous dangereux», selon le descriptif habituel, ont parlé sérieusement de paix, d'amitié, d'humanité souffrante et de coopération entre les peuples, a été coupée. Les deux «monstres» doivent rester des monstres, vous ne devez pas les entendre parler ainsi. Il vous suffit de ce que l'AFP et ces informateurs attirés vous rapporteront. Votre droit à l'information compte pour des clopinettes devant leur «liberté d'expression», même si elle prend des contours dont la netteté laisse de plus en plus à désirer. Cette fois-ci un internaute particulièrement vigilant a débusqué le lièvre et a permis de démasquer un crime contre la vérité, perpétré par un organe censé la préserver, mais combien d'autres contre-vérités, montages malintentionnés et autres délits, ont bien pu être avalés par des milliards de victimes de leur bonne foi. Le monde va mal.

A. H.

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

COLERE DES ÉLÈVES DE CLASSE DE TERMINALE



Blanchiment d'argent

Les déclarations de soupçon en hausse



Les déclarations de soupçon de blanchiment d'argent sont en hausse. Les chiffres révélés par le ministre des Finances donne froid dans le dos. Selon lui, la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) a reçu 5000 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent depuis 2005. Karim Djoudi qui répondait à une question sur les moyens de lutte contre le transfert illégal des fonds en Algérie, a indiqué que la CTRF travaille à travers l'échange d'informations avec les cellules étrangères dans le cadre de la réciprocité. La CTRF a reçu 11

déclarations de soupçons en 2005, 36 en 2006, 66 en 2007, 135 en 2008 et 328 en 2009 avant que ces déclarations ne s'élèvent à 3302 en 2010 et 1398 en 2011. Il rappelle qu'en cas de non-confirmation du soupçon, le dossier n'est pas soumis à la justice et restera en instance de traitement. Créée en vertu du décret exécutif 02-127 d'avril 2002, la CTRF a pour mission de "collecter et de traiter les déclarations de soupçons pour soumettre les dossiers au procureur de la République territorialement compétent si nécessaire". "Sont soumis au système de déclarations de soupçon, toutes les institutions financières, les banques, les services d'Algérie Poste et toute personne physique ou morale exerçant des missions de consulting ou des opérations induisant des dépôts et des échanges notamment les professions libérales réglementées", a expliqué le ministre. Pour une lutte efficace contre le blanchiment d'argent, la CTRF s'est dotée depuis 2006 d'une nouvelle mission à savoir le système prévu par l'article 16 de la loi du 06-01 du 20 février 2006 relative à la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent. Analysant le phénomène de blanchiment d'argent, exacerbé selon lui par le marché parallèle et le recours aux liquidités plutôt qu'au traitement bancaire des transactions, le ministre a estimé que l'Etat n'a pas traité nombre de questions liées au blanchiment d'argent car ce phénomène, comme le financement du terrorisme a un nouveau concept en Algérie.

Le pays a réalisé toutefois une importante avancée en la matière, grâce notamment à la révision de sa législation et la signature de conventions comme la convention de lutte contre le financement du terrorisme adoptée en 2000 et la convention des Nations unies sur la lutte contre le crime organisé transnational en 2002.

Aomar F/APS

ACTU...

Terrorisme

Une bombe fait quatre morts à M'sila

Les hordes terroristes, bien que sérieusement affaiblies par les incessants coups de boutoir des forces de sécurité, n'ont pas pour autant perdu leur capacité de nuisance. Ainsi, profitant d'une baisse de vigilance, les terroristes ont ajouté quatre malheureuses victimes à leur sinistre palmarès, en faisant exploser une bombe hier à M'sila. Les environs du lieu où a été perpétré l'attentat ont été rapidement bouclés par les forces de sécurité qui ont aussitôt déclenché une vaste opération de ratissage.

L. O.

Pêcheurs disparus en mer

L'identification par ADN ordonnée par la justice

Par Rachid Chihab

Le corps retrouvé à Aïn Taya à Alger il y a quatre jours, pourrait être celui de l'un des marins pêcheurs du chalutier "khalil" disparu en mer la nuit du jeudi à vendredi, 29 décembre 2011, nous a affirmé le président de la cellule de crise créée à Ténès le 30 décembre dernier. Une enquête a été déclenchée pour identifier le cadavre, poursuit-il. "Le corps retrouvé au milieu de la semaine, à Aïn Taya, à Alger pourrait être celui de l'un des huit pêcheurs disparus. L'état de décomposition avancée montre que la victime a perdu la vie depuis plus de 15 jours. Ce qui renforce vraiment cette thèse. A cela s'ajoute le fait que les quatre victimes ont été toutes retrouvées à l'est de la wilaya de Chlef. Néanmoins, nous ne pouvons pas avancer des informations finales avant les conclusions de l'enquête judiciaire", a-t-il précisé. Il a noté, dans ce sens, que le procureur de la République de la région de Ténès a ordonné aux familles des quatre pêcheurs disparus de subir les tests ADN, seul moyen d'après lui de pouvoir identifier la victime, vu son état de décomposition avancée. "Dans quelques jours on saura si le corps retrouvé est celui de la personne disparue ou pas. Le procureur coordonnera avec les quatre familles les modalités à suivre la prise des données d'ADN", a-t-il noté.

R. C.

Abandonné dans un jardin à Tipaza

Un nouveau-né découvert vivant

Par Zahra Boutrik

Un nouveau-né de sexe masculin a été découvert vivant dans la soirée de mercredi à jeudi. Le bébé a été jeté dans un espace vert, situé à la ville de Ben Ouda à Tipaza -ville. Le bébé a pu survivre malgré la vague de froid qui a frappé la région. Il a été retrouvé enveloppé dans un sachet en plastique. Les éléments de la Protection civile aussitôt alertés, se sont déplacés sur les lieux pour transporter le bébé au pavillon des enfants assistés du secteur sanitaire de la ville. Une enquête a été ouverte par les éléments de la Sûreté de daïra pour élucider cette affaire qui a secoué la population de cette région.

Z. B.

Le sénat français adopte une proposition de loi

Pénalités pour les auteurs d'injures aux harkis

S'il est un sujet particulièrement sensible dans les relations entre la France et l'Algérie, c'est bien celui qui touche aux harkis, ces Algériens engagés dans les corps supplétifs de l'armée française au moment de la guerre d'indépendance. Le Sénat français a adopté, avant-hier, une proposition de loi visant à pénaliser les auteurs d'injures envers tout supplétif de l'armée française, dont les harkis.

En 2010, une première initiative avait été lancée, visant à modifier la loi du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés (la même loi qui avait tenté d'introdui-

re un article sur le "rôle positif" de la colonisation). L'objectif était de mettre en place des sanctions pénales pour les auteurs d'injures ou de diffamations envers une personne ou un groupe de personnes, du fait de sa qualité réelle ou supposée de "harki".

Si la loi de 2005 introduisait déjà l'interdiction en elle-même, le législateur n'avait pas prévu les sanctions pénales accompagnant cette disposition. On se souvient, en 2006, de la sortie de George Frêche, maire socialiste de Montpellier, décédé en octobre 2010, à propos des harkis qu'il avait traités de "sous-hommes". Faute de base juridique, la justice française n'avait pu le sanctionner.

La proposition de loi adoptée ce 19 janvier semble avoir pour objectif de combler un vide juridique. Mais elle risque d'être perçue comme un nouveau texte de nature "mémorielle". L'initiative de 2010 avait à l'époque été abandonnée par un gouvernement français qui cherchait à maintenir un climat calme et de bonnes relations avec l'Algérie.

Deux ans plus tard, en cette année d'échéances électorales en France et en Algérie et de commémoration du cinquantenaire de l'indépendance, le sujet reste sensible, mais les sénateurs sont allés au bout de la logique de la loi de 2005.

TSA/R. N